

Dossier de demande d'autorisation environnemental :

**Volume 4 - Expertises spécifiques : Expertise paysagère - Carnet de
photomontages**

Janvier 2026

C.E.P.E. Côte Moret

Dossier de demande d'Autorisation
Environnementale



Qenergy

**PROJET EOLIEN DE CÔTE MORET
COMMUNE DE THONNANCE-LES-MOULINS (52)**

Expertise paysagère, patrimoniale et touristique



Annexe paysagère
Carnet de photomontages



Dossier 22120026
23/10/2025

Réalisé par

AUDDICE GRAND-EST
Espace Sainte-Croix
6 Place Sainte Croix
51 000 Châlons-en-Champagne
03 26 64 05 01



Agir pour l'avenir
de vos projets

auddice.com



1/ Méthodologie de réalisation des simulations visuelles

La campagne des prises de vue et le montage des simulations ont été effectués par Q ENERGY, selon les étapes méthodologiques exposées ci-après (source Q Energy).

- Les prises de vue sur le terrain

Le paysagiste définit la liste des points de vue pour les photomontages en accord avec Q ENERGY France. Il précise au photographe le lieu du point de vue, ainsi que l'orientation (ou azimut) et l'ouverture du panorama désiré.

Techniquement, la réalisation d'un reportage photographique nécessite l'utilisation d'un appareil photo numérique avec un capteur d'au moins 10Mpixel, d'une boussole à visée pour relever les azimuts, d'un GPS afin de relever les coordonnées géographiques et enfin un trépied muni d'un niveau à bulle afin de limiter les déformations lors de l'assemblage des photographies entre elles pour la réalisation des panoramas. L'appareil photo utilisé pour ce projet est le **Nikon D5300 avec capteur de 24Mpixel et GPS intégré**.

Les photographies sont prises avec une focale 50mm en « équivalence 24x36 » permettant d'une part d'obtenir des photos couvrant un champ de vision proche du champ visuel actif de l'être humain (c'est-à-dire l'angle dans lequel nous sommes capables de percevoir les détails), soit environ 45° et d'autre part de subir une déformation de la perspective minimale. L'objectif utilisé pour ce projet est le **Nikon Nikkor 35mm f/1,8G**.

Par la suite, la position géographique de chaque point de vue est portée sur une carte au 1/25000.

- L'assemblage des panoramas

Afin de fournir d'avantage d'informations, les photographies sont assemblées en **panorama de 120°** à l'aide d'un logiciel de création d'images panoramiques. Les photomontages de ce document sont ainsi présentés avec des ouvertures égales à 120°, le photomontage à 120° permettant d'avoir une vision claire du projet dans son environnement et assurant une uniformité des différents panoramas et de leur comparaison.

- Le montage des photomontages

Le photomontage est un outil technique d'évaluation de l'impact d'un projet éolien sur le paysage. Il permet de rendre compte de la forme à venir d'un projet depuis un point de vue donné.

Une fois le panorama réalisé et l'implantation choisie, six étapes sont nécessaires à la réalisation d'un photomontage :

- . Intégration au logiciel des données techniques concernant la géométrie des éoliennes.
- . Habillage en trois dimensions en fonction du modèle d'éolienne choisi.
- . Modélisation géoréférencée des éléments du relief sous la forme d'un quadrillage en 3D (Modèle Numérique de Terrain ou MNT) avec information altimétrique tous les 75m.
- . Calage du modèle numérique avec la prise de vue d'origine.
- . Habillage de la représentation numérique de l'éolienne. L'orientation et l'intensité de la lumière sont simulées.

Les rotors sont représentés dans le scénario d'impact visuel maximal, c'est-à-dire quand le vent arrive du dos de l'observateur. Toutefois, dans le cas de panoramas comprenant des éoliennes déjà construites, les rotors des éoliennes simulées sont représentés pour les conditions réelles de vent afin de garder une cohérence dans la simulation.

. Export réaliste et retouches. A l'aide d'un logiciel de retouche d'images, les parties d'éoliennes cachées par la végétation ou le bâti sont effacées.

N.B. pour les panoramas comprenant des éoliennes déjà construites mais peu visibles car trop éloignées : Les appareils photos n'étant pas capables de reproduire les contrastes perçus par la vision humaine, les éoliennes peu visibles d'un panorama seront effacées puis simulées avec un contraste accentué afin de reproduire au plus près la vue de l'observateur sur site.

2/ Choix des prises de vue

Le choix des prises de vue pour la réalisation des photomontages s'appuie à la fois sur les observations de terrain et sur les conclusions de l'état initial qui ont permis de mettre en exergue les principales sensibilités du territoire.

Au total, **39 photomontages** ont été réalisés dans le cadre de ce projet. Les vues ont été choisies afin de mesurer la perception ou l'absence de perception du projet :

- vis-à-vis des paysages sensibles,
- vis-à-vis des édifices et sites inscrits ou classés,
- depuis les lieux de vie exposés,
- depuis les axes de découverte les plus fréquentés ou offrant le plus de vue vers le site,
- vis-à-vis des covisibilités éventuelles avec les éléments du paysage et les parcs éoliens environnants.

Les vues les plus pénalisantes pour le projet (vues les plus ouvertes, franges de villages et habitations les plus exposées, covisibilités les plus importantes, points de vue tournés vers le projet, etc.) ont été recherchées afin d'analyser les impacts maximaux du projet éolien sur les éléments paysagers et patrimoniaux les plus sensibles déterminés dans l'état initial.

La période de réalisation des prises de vue s'est déroulée **en août 2023 et avril 2025**. Les points de vue sont présentés dans les tableaux et les cartes, sur les pages suivantes.

n°	LOCALISATION	INTERÊT(S)				
		PAYSAGE	PATRIMOINE	LIEU DE VIE	ROUTE	CUMUL EOLIEN
1	Silhouette de Harméville en approche par l'est sur la RD115	X		X	X	X
2	Centre du village de Harméville			X		
3	Silhouette de Bressoncourt en approche par l'est sur la RD251	X	X			X
4	Aux abords de l'église protégée de Bressoncourt		X	X		
5	Aux abords de la ferme isolée de Courberoies sur la RD151	X		X	X	X
6	Aux abords de la ferme isolée de Courberoies sur la RD151	X		X	X	X
7	Centre du village de Brouthières			X		
8	Aux abords du château de Brouthières		X	X		
9	En approche du château de Brouthières par le sud sur la RD251		X			
10	Vue éloignée sur le château de Brouthières depuis la RD251	X	X			X
11	Circuit pédestre de la Forge aux abords de Thonnance	X				
12	Rue principale de Thonnance-les-Moulins en perspective			X		
13	Sortie nord de Thonnance-les-Moulins sur la RD114	X				X
14	En entrée du camping de la Forge sur la RD427		X		X	
15	Panorama sur Soulaincourt à son approche par l'ouest sur la RD115	X			X	X
16	Centre du village de Soulaincourt			X		
17	Frange urbaine du village d'Echenay		X	X		
18	Frange urbaine du village de Gillaumé	X		X		X
19	Sortie sud du village de Cirfontaines-en-Ornois	X		X		X
20	Silhouette de Lezéville en approche par l'est sur la RD175	X		X		
21	Silhouette de Germay en approche par l'est sur la RD427			X	X	X
22	Frange urbaine du village de Germay	X		X		X
23	En sortie nord du village de Germisay sur la RD25	X		X		
24	En approche d'Epizon par le sud sur la RD25	X			X	X
25	Sur la RD25 entre Germay et Lezéville	X			X	X
26	Circuit pédestre de la Vallée de l'Orge	X				X
27	Depuis la vallée de la Saulx à Pansey, aux abords du GR703	X				X
28	Silhouette d'Annonville en approche par le sud	X	X			
29	En approche de Poissons par l'ouest sur la petite route	X	X	X		
30	Sur la RD60 entre Saudron et Pansey	X			X	X
31	En sortie nord de Reynel sur la RD25	X	X	X	X	X
32	Depuis le site archéologique du château de Joinville	X	X	X		
33	Frange urbaine à l'ouest du village de Grand	X	X	X		
34	Frange urbaine au nord de Leurville	X		X		X
35	Balcon sur la Saulx à Montiers-sur-Saulx	X	X			
36	Lecture paysagère depuis l'ouest éloigné	X				X
37	Lecture paysagère depuis le nord éloigné	X				X
38	Lecture paysagère depuis l'est éloigné	X				X
39	Lecture paysagère depuis le sud éloigné	X				X

Tableau d'identification des points de vue liés aux photomontages



Projet éolien de Côte Moret
Commune de Thonnance-les-Moulins (52)

Expertise paysagère

Situation des photomontages
à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

Projet

- ⊗ Eolienne projetée

Aires d'étude

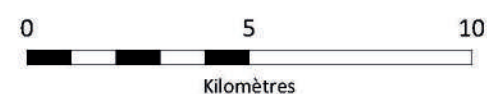
- Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)
Aire d'étude immédiate (1 km)
Aire d'étude rapprochée adaptée
Aire d'étude éloignée adaptée

Limites administratives

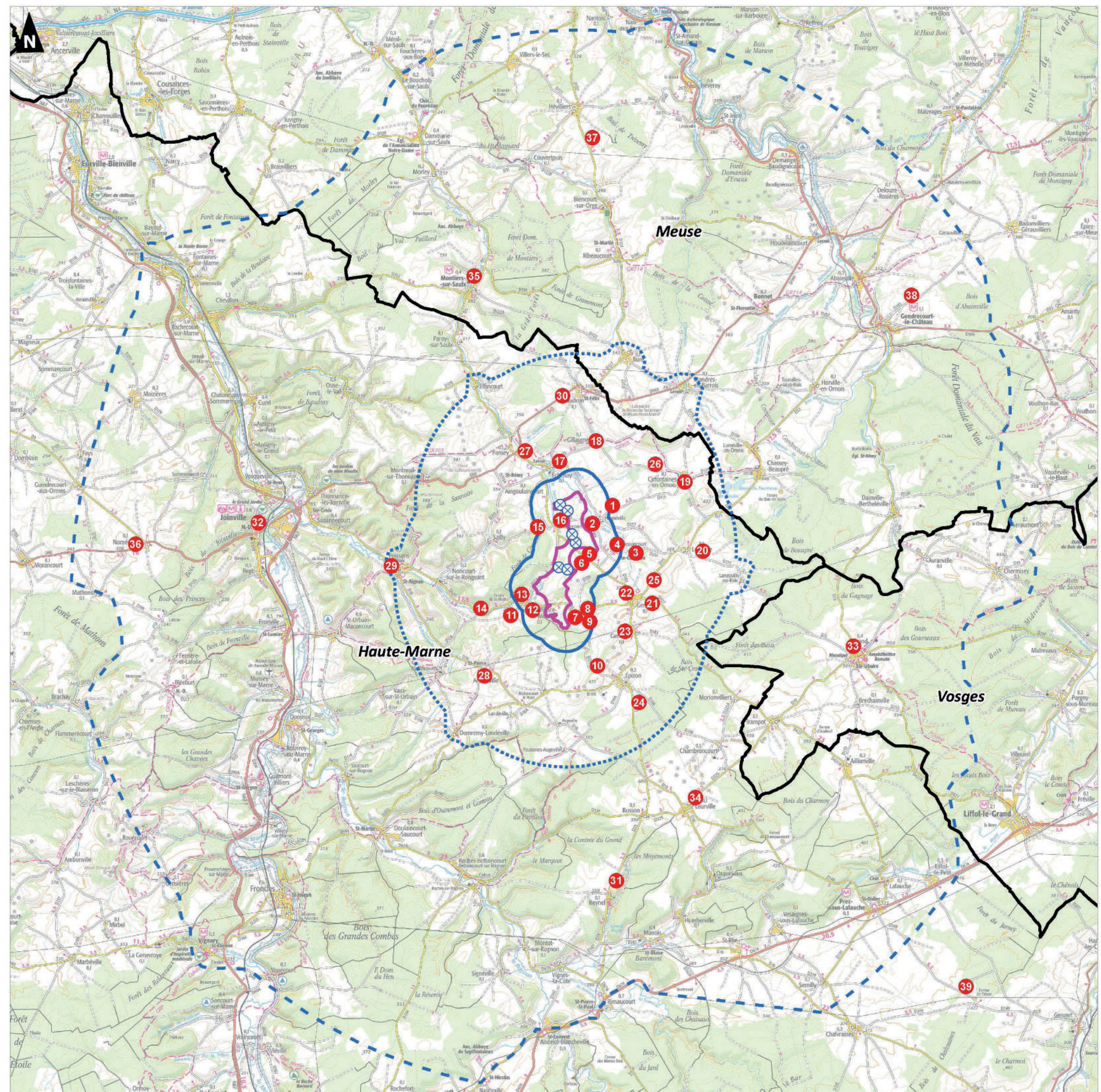
- Limite départementale

Localisation des photomontages

- ⊗ Point de vue



Réalisation : AUDDICE, juillet 2025
Sources de fond de carte : IGN SCAN 100
Sources de données : IGN ADMIN EXPRESS - QENERGY - AUDDICE, 2025



Situation des photomontages à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée

Projet

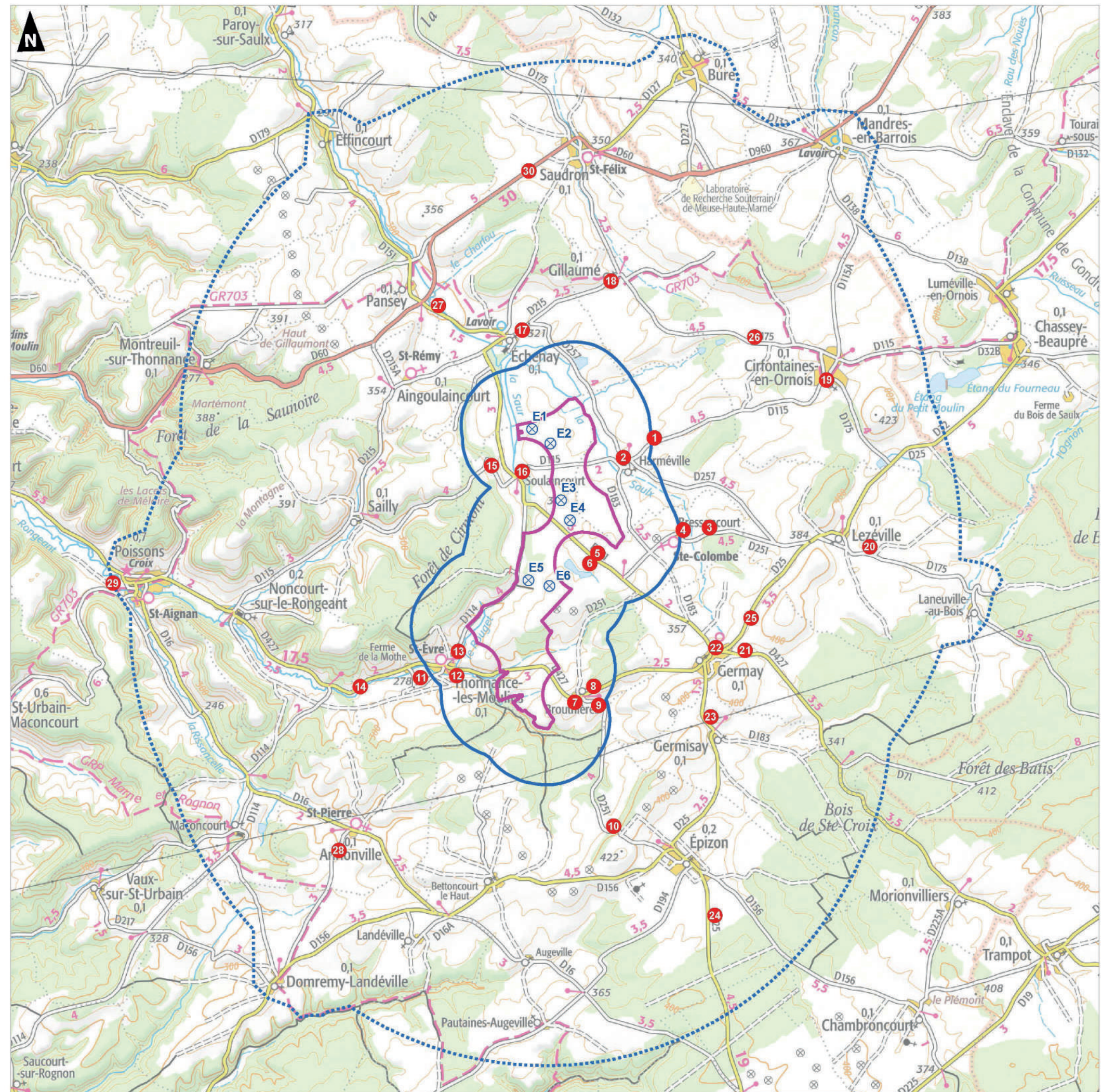
- ⊗ Eolienne projetée

Aires d'étude

- Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)
- Aire d'étude immédiate (1 km)
- Aire d'étude rapprochée adaptée

Localisation des photomontages

- ⊗ Point de vue





Projet éolien de Côte Moret Commune de Thonnance-les-Moulins (52)

Expertise paysagère

Situation des photomontages à l'échelle de l'aire d'étude immédiate

Projet

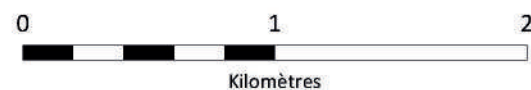
- ⊗ Eolienne projetée

Aires d'étude

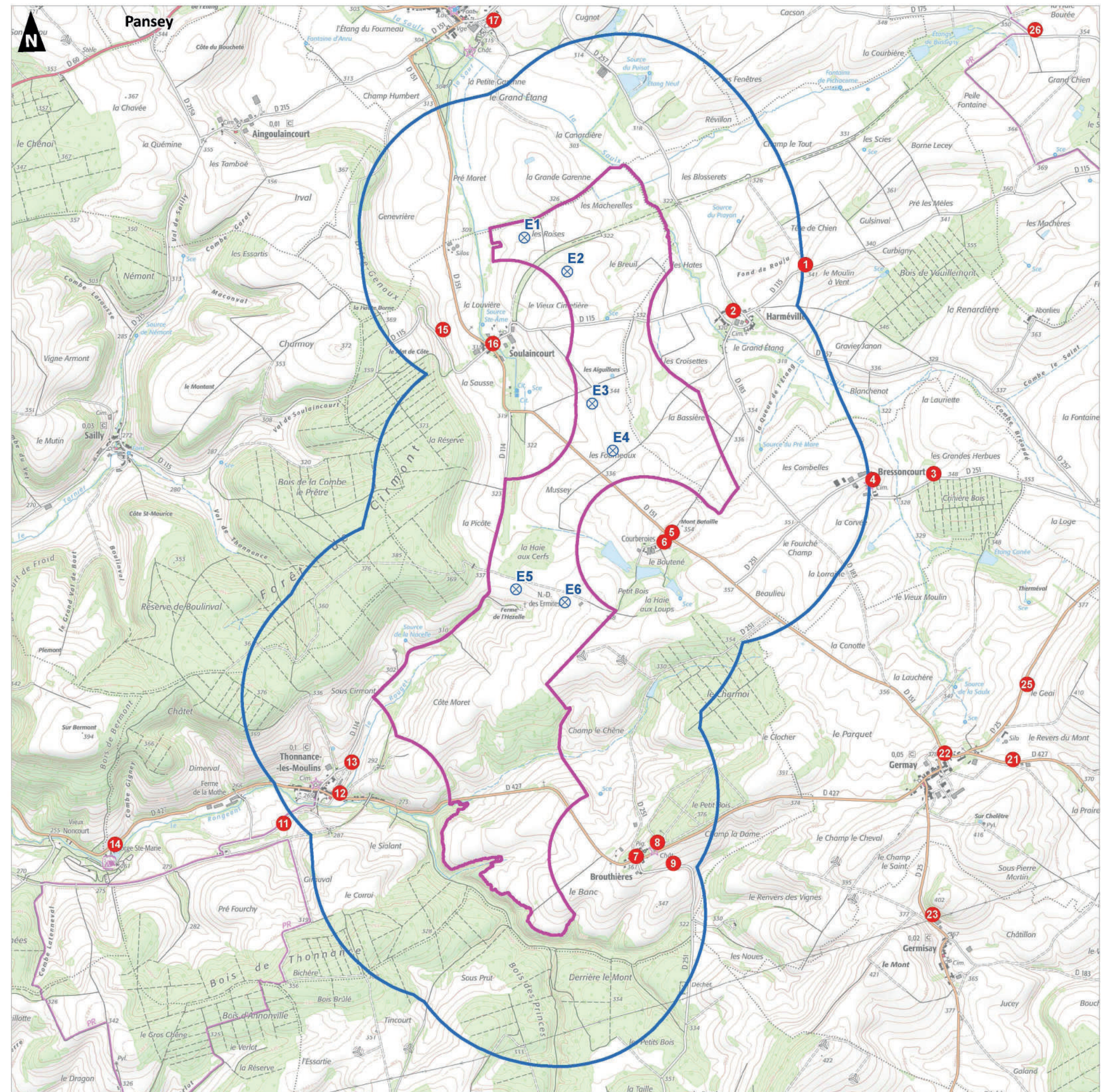
- Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)
- Aire d'étude immédiate (1 km)

Localisation des photomontages

- ⊗ Point de vue



Réalisation : AUDDICE, juillet 2025
Sources de fond de carte : IGN SCAN 25
Sources de données : IGN ADMIN EXPRESS - QENERGY - AUDDICE, 2025



3/ Contexte éolien considéré

Les secteurs ouverts et dégagés sont propices à l’implantation d’éoliennes. Ce développement doit toutefois être organisé, afin de composer une harmonie paysagère et permettre une appropriation de ces nouveaux paysages par le public. Il est indispensable de prendre en compte les différentes covisibilités entre les parcs éoliens en développement sur le territoire afin de maîtriser la bonne intégration paysagère de l’ensemble des projets. L’établissement de plusieurs parcs sur un même territoire engendre en effet des événements visuels qui jalonnent l’espace.

Le code couleur appliqué dans le tableau correspond au code couleur appliqué sur la carte de présentation du contexte éolien.

Le contexte éolien est ici arrêté à avril 2025.

COMMUNE(s)	ETAT	NOMBRE d'éoliennes
Aire d'étude immédiate		
THONNANCE-LES-MOULINS GERMAY / EPIZON	Parc en exploitation (Hauts Pays extension)	5
Aire d'étude rapprochée		
NONCOURT-LE-RONGEANT SAILLY	Projet en instruction (Moulinet)	12
EPIZON	Parc en exploitation (Hauts Pays)	10
AINGOULAINCOURT PANSEY / EFFINCOURT	Parc en exploitation (Hauts Pays)	11
DOMREMY-LANDEVILLE ANNONVILLE	Parc accordé (Combe Rougeux)	4
MONTREUIL-SUR-THONNANCE	Projet en instruction (Eole des Muids)	3
Aire d'étude éloignée		
OSNE-LE-VAL	Parc en exploitation (Plaine d'Osne – Zone Est)	3
MONTREUIL-SUR-THONNANCE OSNE-LE-VAL	Parc en exploitation (Eole de Piroy)	3
LEURVILLE CHAMBRONCOURT	Parc en exploitation (Hauts Pays)	13
MONTIERS-SUR-SAULX	Projet en instruction (Vallée de Saudron)	4
REYNEL ROCHES-BETTAINCOURT	Projet en instruction (Plateau de l'Ajoux)	12
BONNET HOUDELAINCOURT	Parc en exploitation (CEPE des Trois Sources)	12
OSNE-LE-VAL	Parc en exploitation (Plaine d'Osne – Zone Nord)	9
ORQUEVAUX LEURVILLE / HUMBERVILLE	Projet en instruction (Poirier)	13
MONTIERS-SUR-SAULX	Projet en instruction (Montiers Ouest)	6

Tableau d’identification du contexte éolien / arrêté en avril 2025

COMMUNE(s)	ETAT	NOMBRE d'éoliennes
Aire d'étude éloignée (suite)		
HOUDELAINCOURT	Parc en exploitation (CEPE Saint-Florentin)	6
BONNET HOUDELAINCOURT	Parc en exploitation (SPEBH)	4
BIENCOURT-SUR-ORGE	Projet en instruction (Orge)	8
DEMANGE-BAUDIGNECOURT	Parc en exploitation (Baudignécourt)	6
AILLANVILLE	Parc en exploitation (Grande Combe)	8
TREVERAY / SAINT-JOIRE	Parc en exploitation (Tréveray / St Joire)	13
PREZ-SOUS-LAFAUCHE VESAIGNES-SOUS-LAFAUCHE	Projet en instruction (Vents Communaux)	6
DAINVILLE-BERTHELEVILLE	Parc en exploitation (Dainville)	12
DAINVILLE-BERTHELEVILLE	Projet en instruction (Extension Dainville)	4
NOMECOURT	Permis autorisé (Eole de Pavelotte)	3
CHERMISEY	Parc en exploitation (Chermisey)	4
FERRIERE-ET-LAFOLIE BLECOURT / BRACHAY	Parc en exploitation (Eparmons)	8
	Repowering autorisé (Eparmons)	6
SAINT-BLIN / SEMILLY	Projet en instruction (Saint-Blin Semilly)	9
SERAUMONT	Parc en exploitation (Seraumont – la Saurupt)	5
DEMANGE-BAUDIGNECOURT DELOUZE-ROSIERES	Projet en instruction (Lavières)	5
ROUVROY-SUR-MARNE / FLAMMERCOURT ROUECOURT / CERISIERES LESCHERES-SUR-LE-BLAISERON	Parc en exploitation (Mont Gimont)	15
DEMANGE-BAUDIGNECOURT	Projet en instruction (Demange-Baudignécourt)	6
ANDELOT-BLANCHEVILLE ROCHEFORT-SUR-LA-CÔTE BOLOGNE / VIEVILLE	Permis autorisé (Limodores)	10
DEMANGE-BAUDIGNECOURT	Parc en exploitation (CEDE Demange-aux-Eaux)	9

4/ Synthèse de l'analyse des photomontages

n°	LOCALISATION	INTERÊT(S)					SENSIBILITE INITIALE IDENTIFIEE	SENSIBILITE REELLE liée au projet	CUMUL EOLIEN
		PAYSAGE	PATRIMOINE	LIEU DE VIE	ROUTE	CUMUL EOLIEN			
1	Silhouette de Harméville en approche par l'est sur la RD115	X		X	X	X	Très forte	Forte	Fort
2	Centre du village de Harméville			X			Très forte	Modérée	Nul
3	Silhouette de Bressoncourt en approche par l'est sur la RD251	X	X			X	Très forte	Modérée	Modéré
4	Aux abords de l'église protégée de Bressoncourt		X	X			Très forte	Nul	Très faible
5	Aux abords de la ferme isolée de Courberoies sur la RD151	X		X	X	X	Très forte	Modérée	Modéré
6	Aux abords de la ferme isolée de Courberoies sur la RD151	X		X	X	X	Très forte	Forte	Fort
7	Centre du village de Brouthières			X			Très forte	Très faible	Très faible
8	Aux abords du château de Brouthières		X	X			Très forte	Nulle	Nul
9	En approche du château de Brouthières par le sud sur la RD251		X				Très forte	Nulle	Nul
10	Vue éloignée sur le château de Brouthières depuis la RD251	X	X			X	Très forte	Faible	Faible
11	Circuit pédestre de la Forge aux abords de Thonnance	X					Modérée	Très faible	Nul
12	Rue principale de Thonnance-les-Moulins en perspective			X			Modérée	Nulle	Nul
13	Sortie nord de Thonnance-les-Moulins sur la RD114	X				X	Modérée	Très faible	Très faible
14	En entrée du camping de la Forge sur la RD427		X		X		Modérée	Nulle	Nul
15	Panorama sur Soulaincourt à son approche par l'ouest sur la RD115	X			X	X	Très forte	Forte	Très faible
16	Centre du village de Soulaincourt			X			Très forte	Faible	Nul
17	Frange urbaine du village d'Echenay		X	X			Forte	Faible	Faible
18	Frange urbaine du village de Gillaumé	X		X		X	Très forte	Faible	Modéré
19	Sortie sud du village de Cirfontaines-en-Ornois	X		X		X	Forte	Très faible	Très faible
20	Silhouette de Lezéville en approche par l'est sur la RD175	X		X			Faible	Nulle	Nul
21	Silhouette de Germay en approche par l'est sur la RD427			X	X	X	Très forte	Faible	Modéré
22	Frange urbaine du village de Germay	X		X		X	Très forte	Modérée	Modéré
23	En sortie nord du village de Germisay sur la RD25	X		X			Forte	Nulle	Nul
24	En approche d'Epizon par le sud sur la RD25	X			X	X	Faible	Nulle	Nul
25	Sur la RD25 entre Germay et Lezéville	X			X	X	Forte	Modérée	Modéré
26	Circuit pédestre de la Vallée de l'Orge	X				X	Faible	Très faible	Très faible
27	Depuis la vallée de la Saulx à Pansey, aux abords du GR703	X				X	Forte	Faible	Modéré
28	Silhouette d'Annonville en approche par le sud	X	X				Modérée	Nulle	Nul
29	En approche de Poissons par l'ouest sur la petite route	X	X	X			Très faible	Nulle	Nul
30	Sur la RD60 entre Saudron et Pansey	X			X	X	Faible	Très faible	Nul
31	En sortie nord de Reynel sur la RD25	X	X	X	X	X	Très faible	Nulle	Nul
32	Depuis le site archéologique du château de Joinville	X	X	X			Très faible	Nulle	Nul
33	Frange urbaine à l'ouest du village de Grand	X	X	X			Très faible	Nulle	Nul
34	Frange urbaine au nord de Leurville	X		X		X	Faible	Nulle	Nul
35	Balcon sur la Saulx à Montiers-sur-Saulx	X	X				Très faible	Nulle	Nul
36	Lecture paysagère depuis l'ouest éloigné	X				X	Nulle à négligeable	Nulle	Nul
37	Lecture paysagère depuis le nord éloigné	X				X	Très faible	Nulle	Nul
38	Lecture paysagère depuis l'est éloigné	X				X	Très faible	Nulle	Nul
39	Lecture paysagère depuis le sud éloigné	X				X	Nulle à négligeable	Nulle	Nul

01 - Silhouette de Harméville en approche par l'est sur la RD115

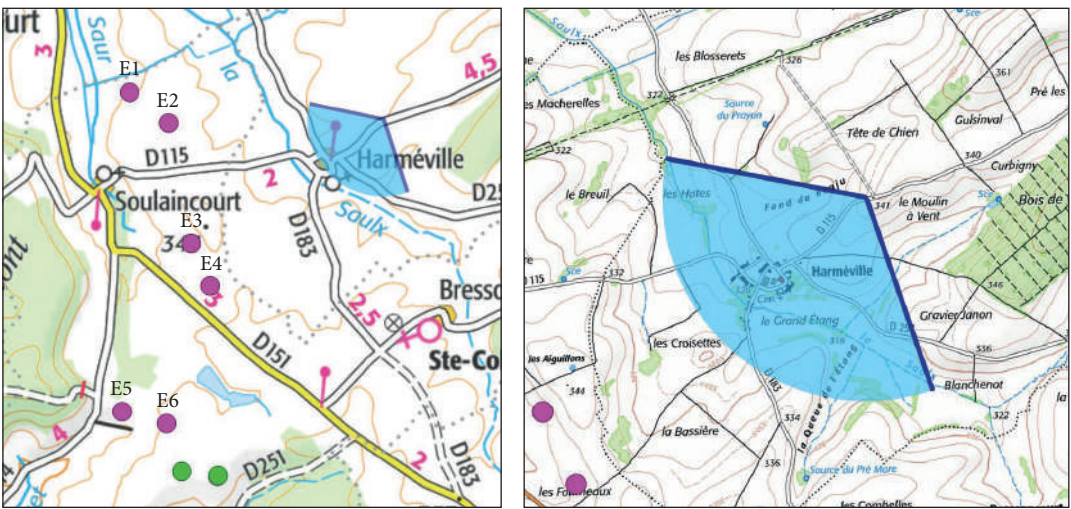
Le village de Harméville est implanté à la source de la vallée de la Saulx, dans un encaissement limité donnant à lire sa silhouette dans l'environnement paysager, avec notamment le front boisé de la forêt de Cirmont fermant son arrière-plan paysager depuis l'approche du village par l'est (RD115).

La présence de ce front topographique a un impact dans la lecture des échelles paysagères, en venant cadrer et fermer le champ visuel. La RD115 en approche par l'est offre une lecture particulière de la situation du village, dans un champ visuel ample, le clocher de l'église marquant un point focal.

Le parc en exploitation des Hauts-Pays marque aujourd'hui le champ visuel, dans un angle d'occupation condensé. A terme le projet du Moulinet viendra s'installer en arrière-plan, au-dessus du front boisé fermant l'horizon paysager. Le projet de Côte Moret s'inscrit dans l'arrière-plan visuel, venant renforcer la présence des éoliennes dans le cadre paysager. Le projet se construit selon 3 paquets de 2 éoliennes séparés par des espaces de respiration, ce qui limite la formation d'un front continu à l'horizon en préservant des espaces en creux, comme dans l'axe de la route. Il y a une densification perceptible de la présence des éoliennes, avec un étalement des différents parcs. Mais le projet a été modifié de façon à limiter son incidence dans la lecture paysagère. Les éoliennes projetées se rattachent ici aux éoliennes existantes, tout en préservant des respirations salvatrices dans la perception.

L'impact visuel du projet est jugé FORT du fait de l'emprise des éoliennes à l'arrière du village. Le cumul éolien est également jugé FORT, les éoliennes densifiant le contexte éolien en développement.

X (Lambert 93) : 873352
Y (Lambert 93) : 6818630
Cap : 222°
Date : 23/08/2023
Heure : 15h40
Angle de champ horizontal : 120°
Éolienne la plus proche : 1 821 m (E2)

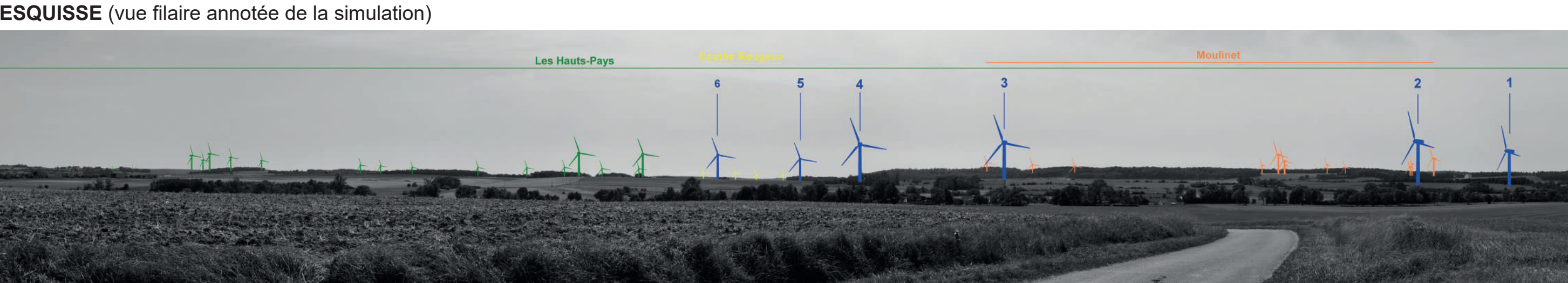
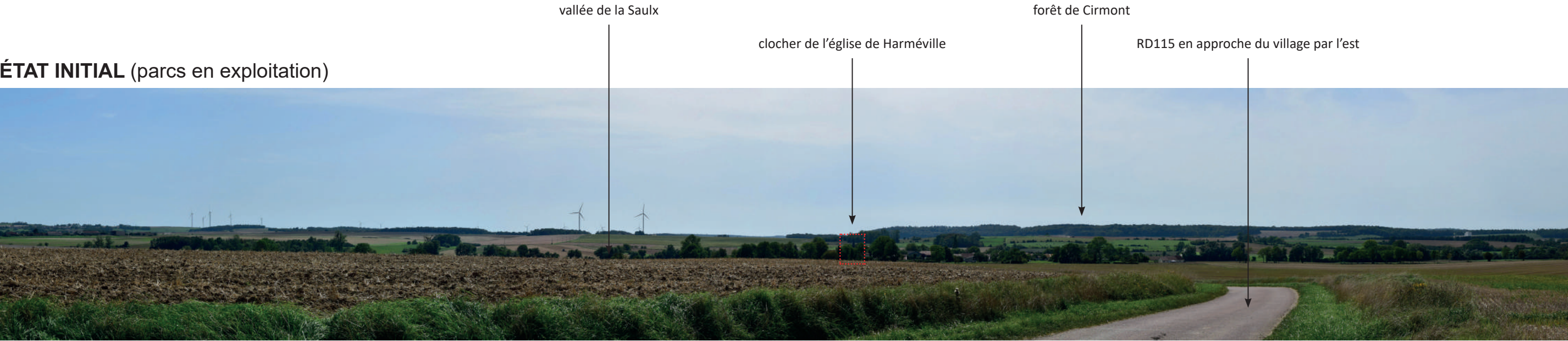


ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



SIMULATION (ajout de l'ensemble du contexte éolien et du projet envisagé)





E6
|

E5
|

E4
|



E3
|

E2
|

E1
|



02 - Centre du village de Harméville

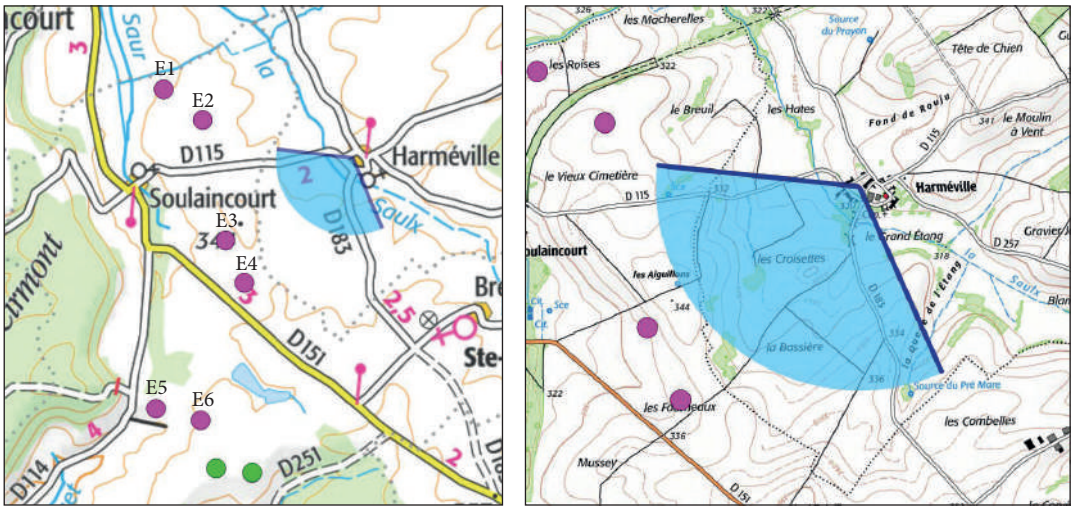
Le faible encaissement du village induit également de potentielles percées visuelles depuis le coeur du tissu urbain, notamment depuis la place centrale, dont l’amplitude ouvre le front bâti et l’espace urbain. La place est agrémentée d’arbres qui «cassent» la minéralité du village.

Le coeur de vie reste préservé de toute perception sur des éoliennes, du fait de l’éloignement des parcs éoliens actuels. A terme les pales de quelques éoliennes du Moulinet pourraient se percevoir, mais sans incidence dans le cadre urbain du village.

Le projet de Côte Moret s’implante dans une aire proche du village, induisant une relation visuelle particulière avec le milieu urbain. Selon la situation de l’observateur, les éoliennes peuvent se rendre visibles au-dessus des toitures, dans des rapports d’échelle retissant toutefois en faveur de la composante urbaine et avec une dynamique visuelle liée aux habitations et à l’aménagement végétal du village.

L’impact du projet est jugé MODERE, du fait des interactions visuelles des éoliennes dans le cadre de vie du village. Par contre, le cumul éolien reste NUL, aucun autre parc éolien n’étant perceptible depuis le coeur de ce lieu de vie.

X (Lambert 93) : 872801
Y (Lambert 93) : 6818279
Cap : 217°
Date : 23/08/2023
Heure : 15h32
Angle de champ horizontal : 120°
Éolienne la plus proche : 1 236 m (E3)

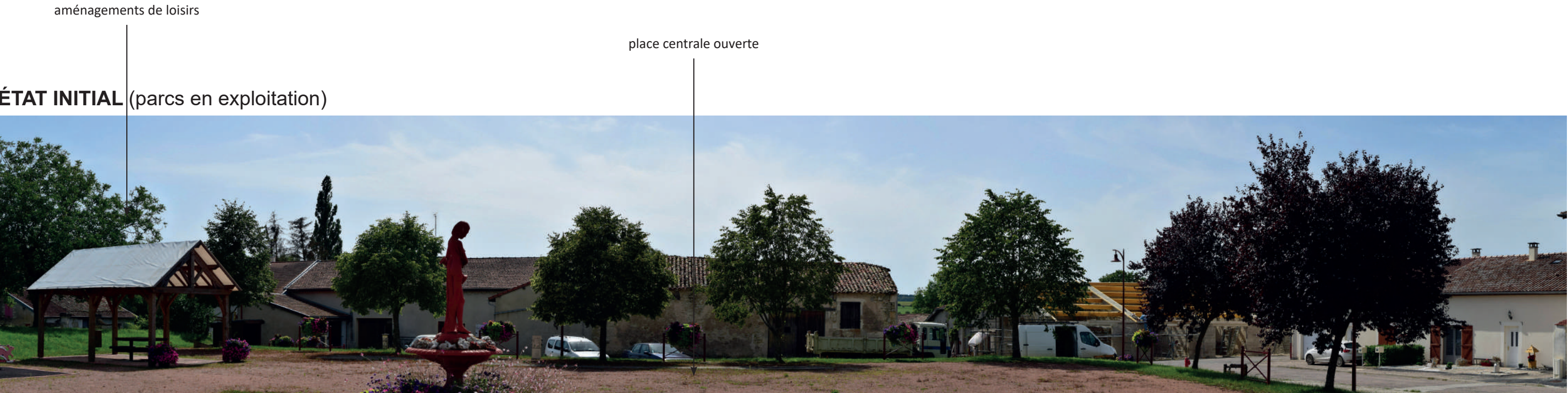


ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



SIMULATION (ajout de l’ensemble du contexte éolien et du projet envisagé)





E6
|

E5
|

E4
|

E3
|



E2
|

E1
|



03 - Silhouette de Bressoncourt en approche par l'est sur la RD251

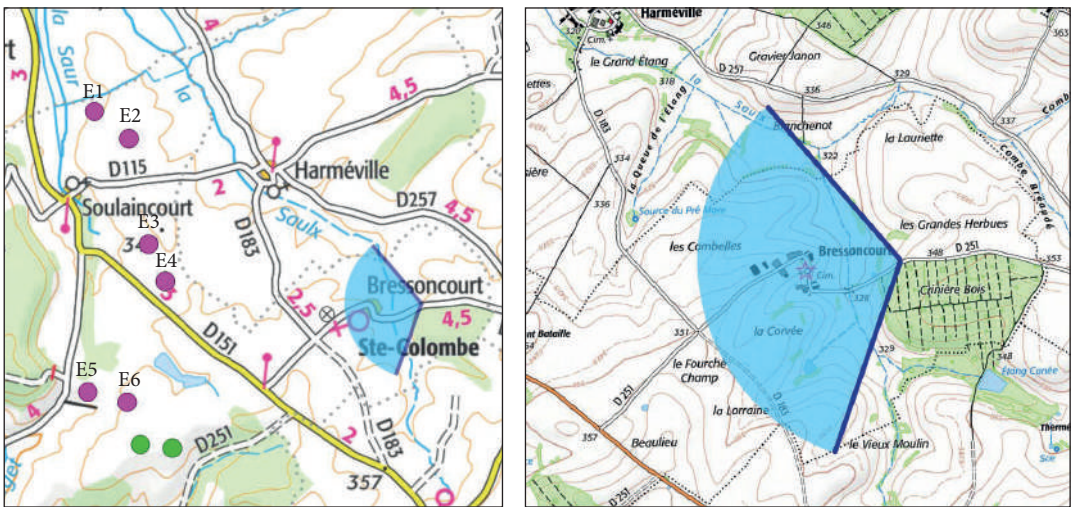
Le village est implanté à proximité de la ligne collinaire liée aux côtes des Bars, dans un vallonement dynamique du paysage. Le tissu urbain est ainsi bâti sur une surélévation, le clocher de l'église dessinant un point focal sur l'horizon paysager. Depuis des vues en approche par l'est, cette perception est intéressante, sur la portion de la RD251 entre le boisement et le village. La portée du champ visuel est cadrée sur le village, la topographie vallonnée limitant les vues sur le plateau au-delà.

Les éoliennes des différents parcs des Hauts-Pays se distinguent dans l'arrière-plan, dans un éloignement et une situation limitant les incidences visuelles. A terme les éoliennes du projet du Moulinet viendront densifier le contexte éolien, dans la perspective directe sur le village.

Le projet de Côte Moret appuie le développement éolien dans le cadre paysager du village, en relation avec l'église protégée au titre des Monuments Historiques. Les échelles paysagères sont modifiées au profit des éoliennes, qui viennent contrebalancer la lecture de l'édifice dans le paysage. Toutefois, la dynamique de la composition paysagère et l'implantation retenue limitent l'incidence en filtrant les perceptions et en préservant des respirations visuelles.

L'impact du projet est jugé MODERE, du fait de sa relation avec le village et son église, dans une perception toutefois dynamique. Le cumul éolien est également évalué MODERE, du fait du recul des différents parcs éoliens.

X (Lambert 93) : 874379
Y (Lambert 93) : 6817110
Cap : 260°
Date : 08/04/2025
Heure : 16h13
Angle de champ horizontal : 120°
Éolienne la plus proche : 2 425 m (E4)

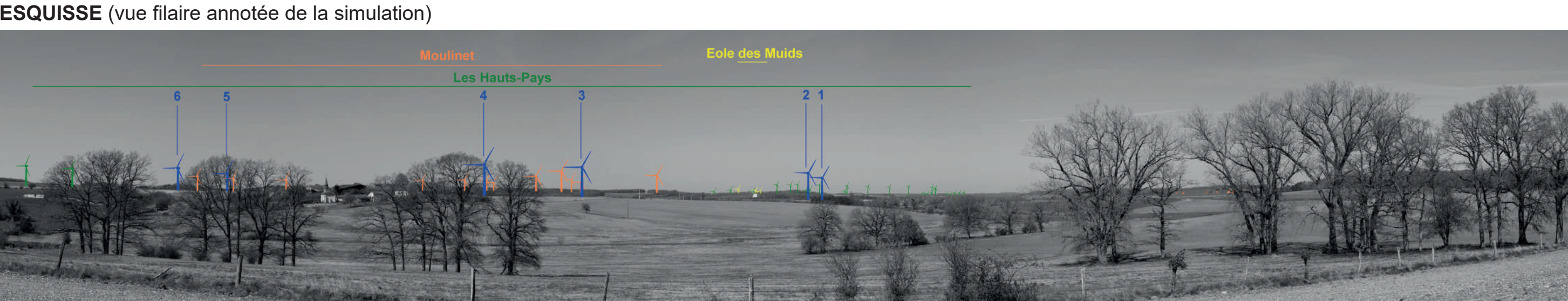
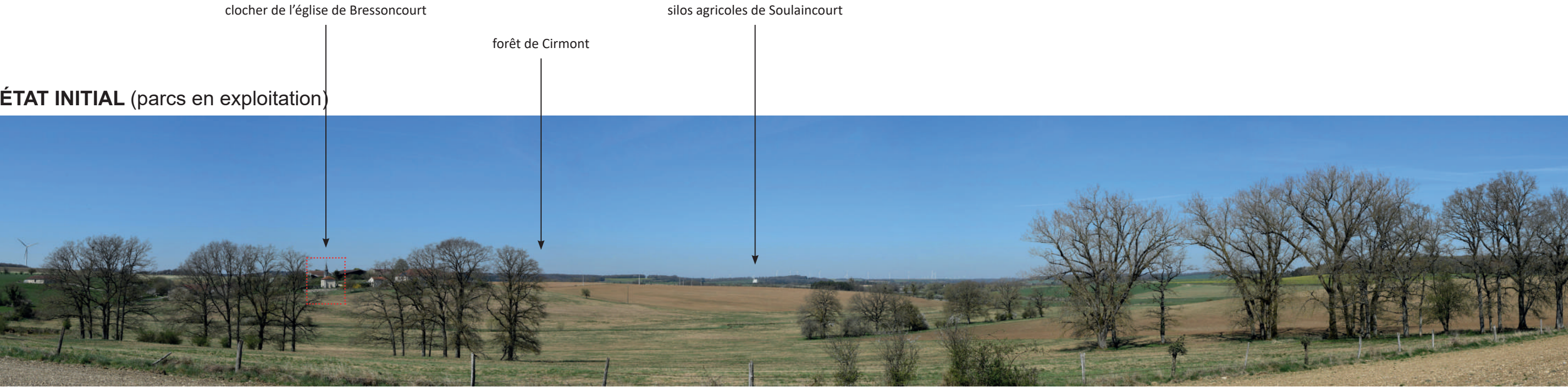


ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



SIMULATION (ajout de l'ensemble du contexte éolien et du projet envisagé)





E6
|

E5
|

E4
|

E3
|



E2 E1
| |



04 - Aux abords de l'église protégée de Bressoncourt

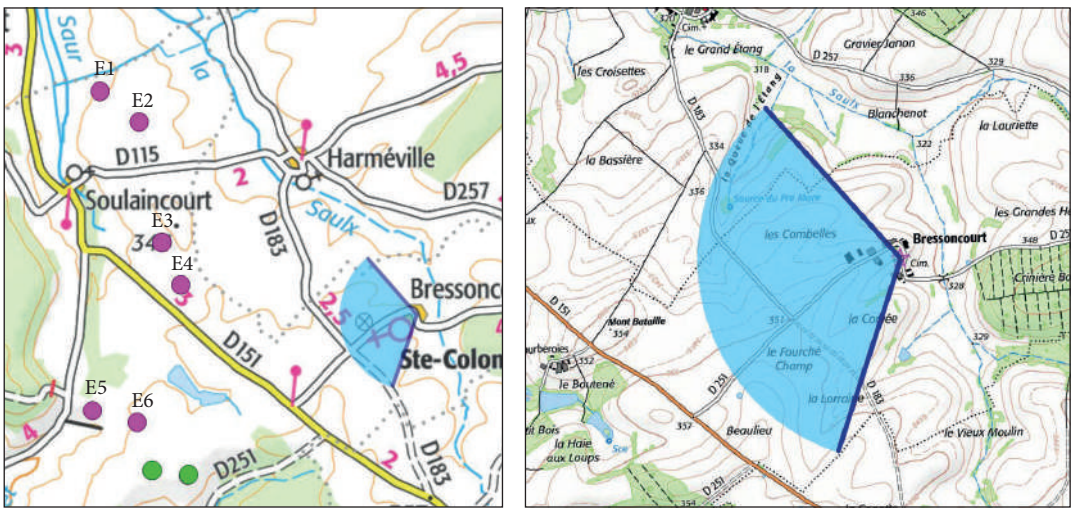
L'église Sainte-Colombe de Bressoncourt est classée depuis le 6 mai 1965, pour ses peintures murales sur la face occidentale du mur séparant la nef du sanctuaire. Bien que partiellement protégée, sa situation dans le paysage en fait un élément patrimonial fort de ce secteur.
Des vues depuis les abords même de l'église sont identifiées, ouvrant sur le paysage environnant, dans un champ visuel filtré par quelques arbres marquant les jardins environnants.

Quelques éoliennes en exploitation du parc des Hauts-Pays ponctuent l'horizon lointain, sans réelle incidence dans le champ visuel.

Le projet de Côte Moret voit de même ses éoliennes être filtrées par la composition paysagère entourant l'église, ou par l'édifice en lui-même, dans une incidence contrée.

L'impact du projet est jugé NUL, sa perception étant contrée par la composition paysagère aux abords immédiats de l'édifice. Le cumul éolien du projet dans le contexte environnant est considéré comme TRES FAIBLE, du fait de son retrait visuel.

X (Lambert 93) : 873867
Y (Lambert 93) : 6816990
Cap : 259°
Date : 23/08/2023
Heure : 16h21
Angle de champ horizontal : 120°
Éolienne la plus proche : 1 994 m (E4)



ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



SIMULATION (ajout de l'ensemble du contexte éolien et du projet envisagé)



tilleul situé dans la pointe sud du cimetière

cimetière

façade sud de l'église

ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



ESQUISSE (vue filaire annotée de la simulation)





E6
|

E5
|

E4
|

E3
|



05 - Aux abords de la ferme isolée de Courberoies sur la RD151

La RD151 présente une vaste amplitude visuelle sur le paysage environnant et la zone d’implantation. Depuis son passage au cœur du plateau, le champ visuel ouvre à 360° sur les étendues agricoles, avec une profondeur du regard sur l’horizon paysager.

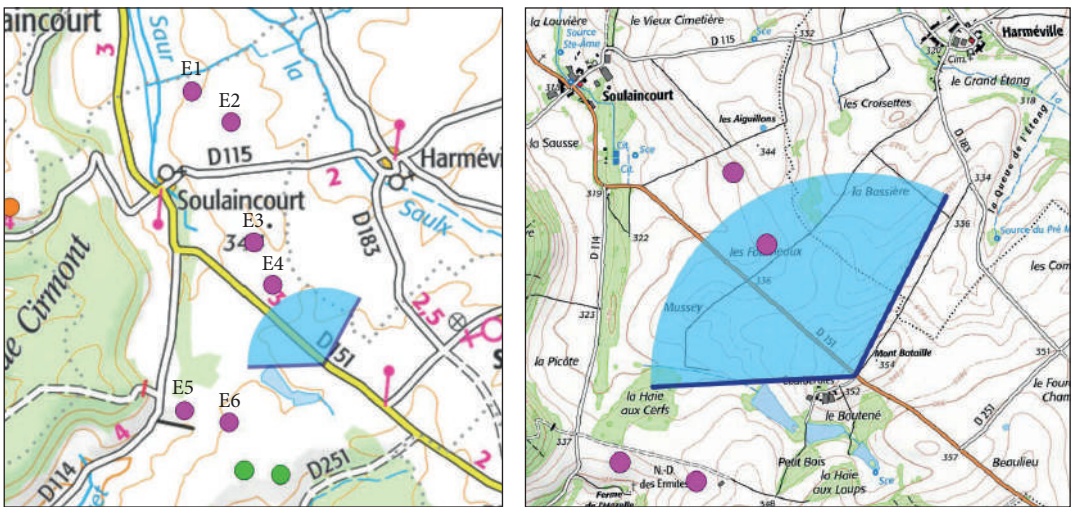
Le point de vue présenté est à lire en parallèle du point de vue suivant.

Outre le parc des Hauts-Pays perceptible par ces deux éoliennes proches (point de vue suivant), l’horizon sera à terme densifié par le projet du Moulinet, mais dans une incidence réduite par la distance d’implantation et la configuration paysagère (forêt et front topographique de Cirmont).

Le projet de Côte Moret appuie le développement éolien dans les horizons paysagers proches, mais selon une implantation limitant l’étalement et l’impact visuel. Les éoliennes E5 et E6 (point de vue suivant) se placent en relation et en cohérence avec les deux autres éoliennes visibles du parc des Hauts-Pays. Les éoliennes E1 à E4 dessinent quant à elle un angle d’occupation restreint sur l’horizon. L’implantation préserve par ailleurs des espaces de respiration propices à une lecture paysagère aérée.

L’impact du projet est jugé MODERE, le projet appuyant la présence éolienne, selon un angle visuel restreint. Son cumul dans le contexte éolien est également évalué MODERE, les parcs visibles se situant dans des plans différents.

X (Lambert 93) : 872325
Y (Lambert 93) : 6816594
Cap : 264°
Date : 23/08/2023
Heure : 16h29
Angle de champ horizontal : 120°
Éolienne la plus proche : 791 m (E4)

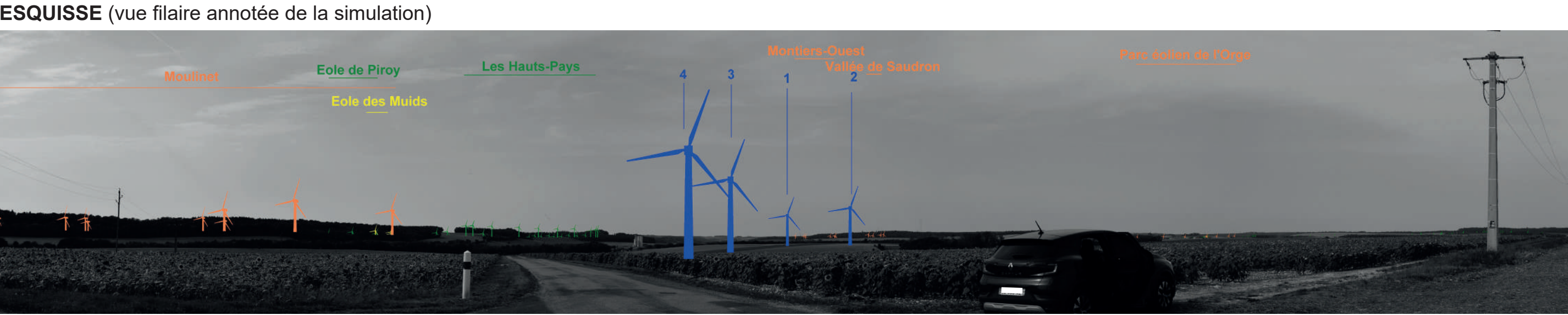
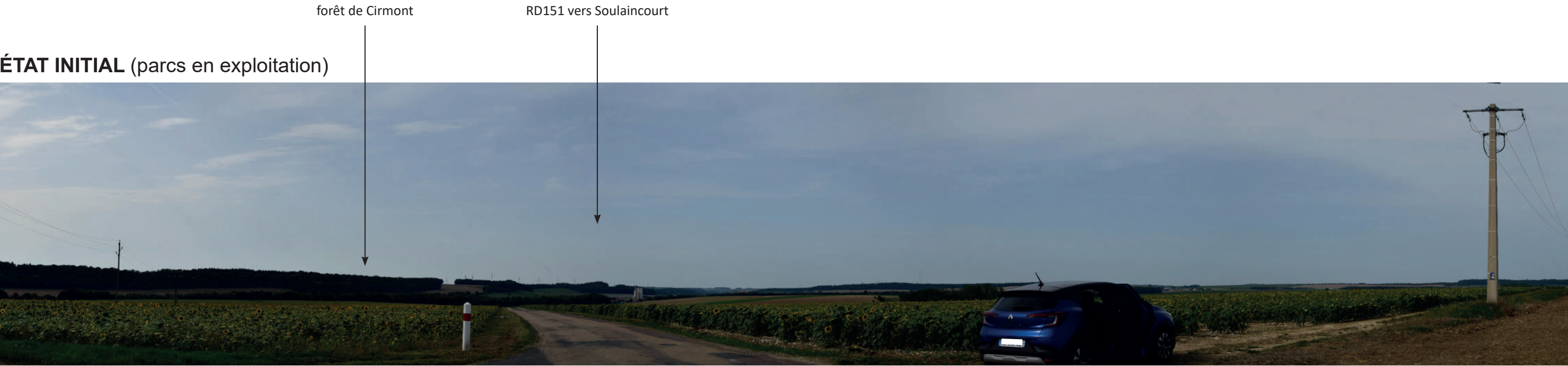


ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



SIMULATION (ajout de l’ensemble du contexte éolien et du projet envisagé)







E4
|

E3
|

E1
|

E2
|



06 - Aux abords de la ferme isolée de Courberoies sur la RD151

Le hameau de Courberoies est bâti le long de la RD151 qui traverse la zone d’implantation entre Soulaincourt et Germay. Cette situation sur le plateau induit une vaste amplitude visuelle depuis ce lieu de vie, avec une zone d’implantation marquant une proximité et un étalement important autour de ce hameau.

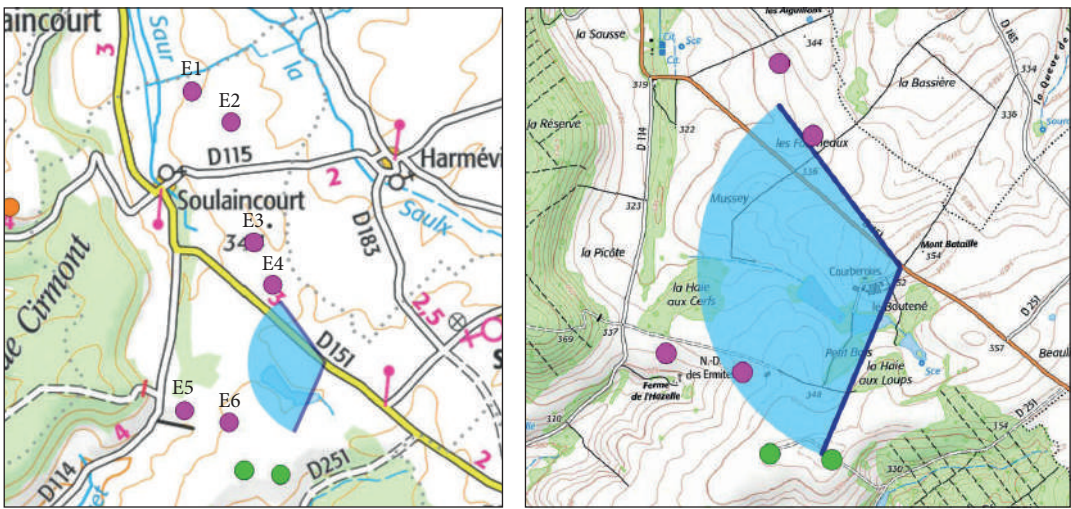
Le point de vue présenté est à lire en parallèle du point de vue précédent.

Le parc des Hauts-Pays est perceptible par deux éoliennes proches dans le cadre paysager de ce lieu de vie. A terme, les éoliennes du projet du Moulinet viendront densifier la présence des éoliennes, mais dans une incidence réduite par la distance d’implantation et la configuration paysagère (forêt et front topographique de Cirmont).

Le projet de Côte Moret appuie le développement éolien dans les horizons paysagers proches, mais selon une implantation limitant l’étalement et l’impact visuel. Les éoliennes E5 et E6 se placent en relation et en cohérence avec les deux autres éoliennes visibles du parc des Hauts-Pays, dans une échelle de perception toutefois importante. Les éoliennes E1 à E4 (point de vue précédent) dessinent quant à elle un angle d’occupation restreint sur l’horizon. Entre ces paquets d’éoliennes, l’implantation préserve des espaces de respiration.

L’impact de ces éoliennes projetées et leur cumul dans le contexte éolien sont jugés FORTS vis-à-vis de ce lieu de vie particulier.

X (Lambert 93) : 872325
Y (Lambert 93) : 6816594
Cap : 264°
Date : 23/08/2023
Heure : 16h29
Angle de champ horizontal : 120°
Éolienne la plus proche : 791 m (E4)



ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



SIMULATION (ajout de l’ensemble du contexte éolien et du projet envisagé)



ferme de Courberoies

ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



ESQUISSE (vue filaire annotée de la simulation)





E6
|

E5
|



07 - Centre du village de Brouthières

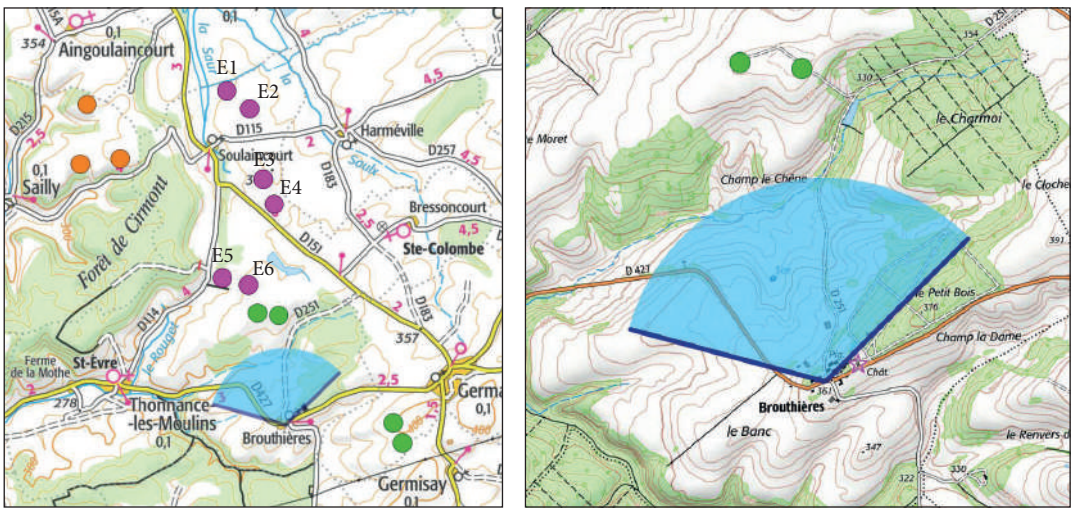
Le village est implanté sur un vallonement aux abords de Germa, marquant une surélévation dans le paysage environnant. Le front arboré dense dessinant ses abords limite les perceptions sur le village depuis le paysage, mais c’est surtout depuis le tissu urbain, de faible ampleur, que le regard porte sur le plateau et la zone d’implantation.

A proximité du village, les éoliennes en exploitation des Hauts Pays et son extension marquent majoritairement le sud du secteur paysager, deux éoliennes isolées se distinguant au nord. Le projet du Moulinet s’inscrit sur un horizon suffisamment éloigné pour n’avoir à terme qu’une incidence limitée.

Le projet de Côte Moret se place également à distance du village, selon un angle d’occupation restreint à l’horizon, en relation et dans le même angle que les deux éoliennes isolées des Hauts-Pays. La suppression des éoliennes E7 et E8 initialement envisagées à une incidence positive sur la préservation du cadre paysager de ce village et de son château protégé.

L’impact du projet est jugé TRES FAIBLE, sa perception restant limitée, dans des rapports d’échelle cohérents. Le cumul éolien est également évalué TRES FAIBLE depuis le tissu urbain.

X (Lambert 93) : 872059
Y (Lambert 93) : 6814118
Cap : 346°
Date : 22/08/2023
Heure : 15h56
Angle de champ horizontal : 120°
Éolienne la plus proche : 2 043 m (E6)



ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



SIMULATION (ajout de l’ensemble du contexte éolien et du projet envisagé)



RD427 vers Thonnance

ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



ESQUISSE (vue filaire annotée de la simulation)





E5
|

E6
|

E1
|

E2
|

E3
|

E4
|



08 - Aux abords du château de Brouthières

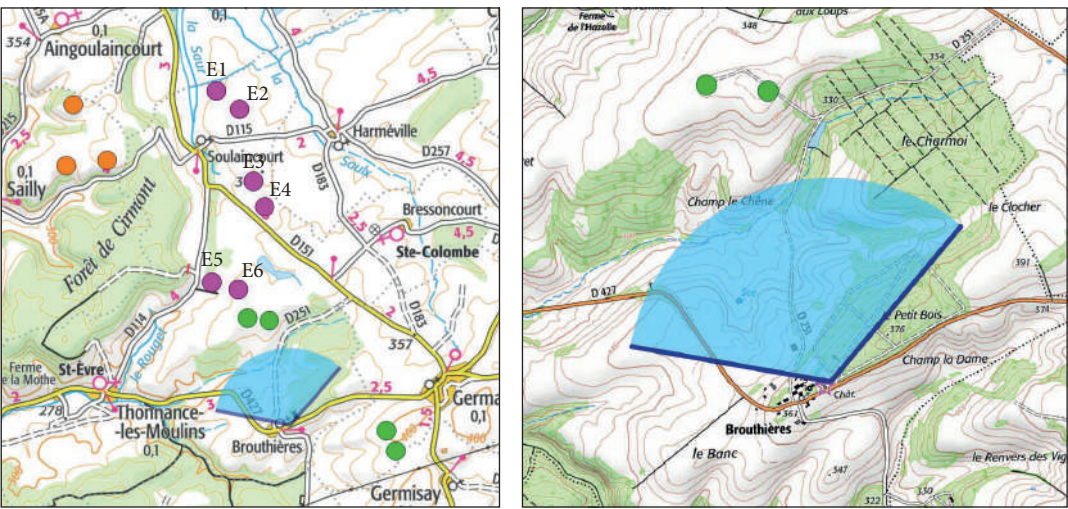
Le château de Brouthières est inscrit depuis le 26 août 1988, pour ses façades et toitures, ainsi que son pigeonnier en totalité.
Cet édifice, bien qu'entouré de murs, se place comme l'élément fort du village et impose son architecture sur l'horizon depuis le paysage environnant. Depuis les abords immédiats du château, les vallonements et les murs d'enceinte contribuent à filtrer les vues sur le paysage.

En entrée de village, le mur d'enceinte et la végétation du parc appuient l'intimité du château dans son écrin paysager, avec une absence d'incidence majeure des éoliennes visibles à l'horizon.
De même, la suppression des éoliennes E7 et E8 du projet de Côte Moret contribue à préserver le cadre paysager du site.

A noter que le propriétaire du château n'a pas souhaité la réalisation de points de vue depuis l'enceinte même du site.

L'impact du projet est jugé NUL, ainsi que son cumul dans le contexte éolien, l'implantation respectant un recul suffisant pour éviter sa relation avec l'édifice protégé.

X (Lambert 93) : 872253
Y (Lambert 93) : 6814225
Cap : 341°
Date : 22/08/2023
Heure : 16h03
Angle de champ horizontal : 120°
Éolienne la plus proche : 2 027 m (E6)



ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



SIMULATION (ajout de l'ensemble du contexte éolien et du projet envisagé)

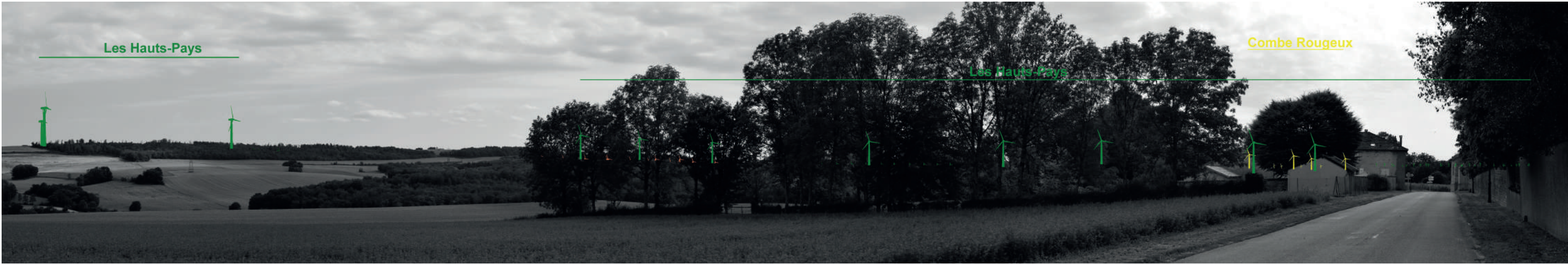


mur d'enceinte du château

ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



ESQUISSE (vue filaire annotée de la simulation)







09 - En approche du château de Brouthières par le sud sur la RD251

En approche immédiate du village par le sud (RD251 en provenance d’Epizon), le château s’impose dans le champ visuel, dominant l’horizon. La végétation aux abords du village contribue à la mise en valeur de l’édifice, en créant une ouverture en perspective sur le bâtiment.

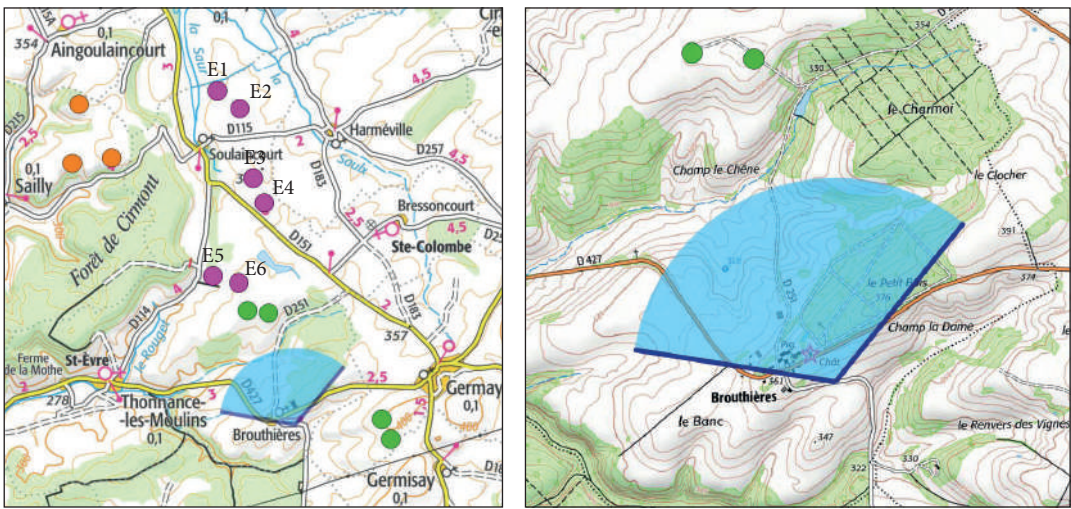
Le vallonnement et le mur d’enceinte contribuent à filtrer les vues sur le paysage environnant, permettant au regard de se focaliser sur l’édifice.

Le projet de Côte Moret n’est pas perceptible, situé dans un horizon suffisamment éloigné pour être masqué par la configuration paysagère.

La suppression des éoliennes E7 et E8 initialement envisagées permet également de préserver le cadre paysager de ce site protégé.

L’impact du projet est jugé NUL, ainsi que son cumul dans le contexte éolien, l’implantation respectant un recul suffisant pour éviter sa relation avec l’édifice protégé.

X (Lambert 93) : 872344
Y (Lambert 93) : 6814066
Cap : 340°
Date : 22/08/2023
Heure : 15h49
Angle de champ horizontal : 120°
Éolienne la plus proche : 2 198 m (E6)



ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



SIMULATION (ajout de l’ensemble du contexte éolien et du projet envisagé)







E5
|

E6
|

E1
|

E2
|

E3
|

E4
|



10 - Vue éloignée sur le château de Brouthières depuis la RD251

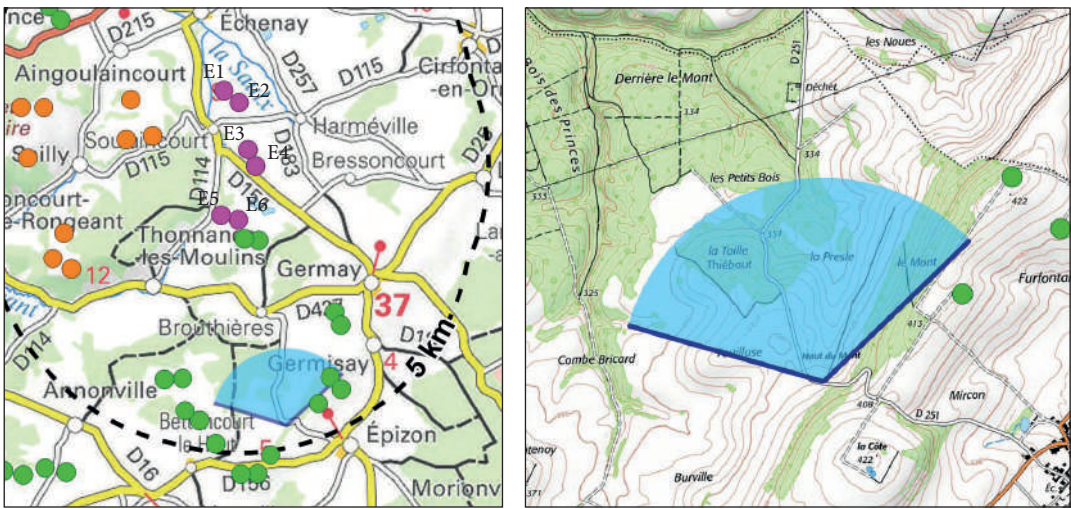
Ce point de vue complète les simulations traitant des perceptions sur le château de Brouthières, dans une vue particulière plus éloignée. En effet, depuis la RD251, en approche de Brouthières par le sud, l'édifice dessine un point focal, sa clarté appuyant sa situation, par contraste avec la végétation environnante.

Deux éoliennes de l'extension du parc des Hauts-Pays entrent en covisibilité avec l'édifice, dans des rapports d'échelle en faveur des éoliennes. Dans le paysage environnant, l'insertion du projet du Moulinet densifiera sensiblement l'horizon paysager à terme.

Le projet de Côte Moret entre en relation visuelle avec le château, mais s'inscrit dans un angle visuel restreint, en relation avec les deux éoliennes isolées des Hauts-Pays. L'incidence globale du projet reste faible sur l'horizon paysager. L'incidence peut également être considérée comme faible sur la perception du château, compte tenu d'un tronçon routier peu touristique et d'une covisibilité limitée à une portion restreinte de l'axe.

L'impact du projet est jugé FAIBLE, l'échelle du paysage absorbant la présence du château dans le champ visuel. Le cumul du projet dans le contexte éolien est également évalué FAIBLE, l'emprise du projet étant restreinte, en relation avec des éoliennes existantes, et dans une composition paysagère limitant les relations entre les différents parcs lisibles.

X (Lambert 93) : 872569
Y (Lambert 93) : 6811729
Cap : 347°
Date : 22/08/2023
Heure : 15h41
Angle de champ horizontal : 120°
Éolienne la plus proche : 4 484 m (E6)



ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



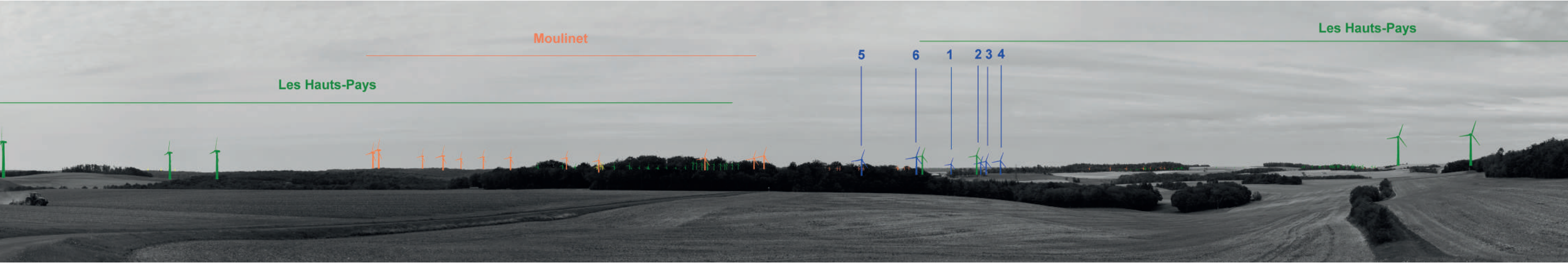
SIMULATION (ajout de l'ensemble du contexte éolien et du projet envisagé)



ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



ESQUISSE (vue filaire annotée de la simulation)





E5
|

E6
|

E1
|

E2
|

E3
|

E4
|



11 - Circuit pédestre de la Forge aux abords de Thonnance-les-Moulins

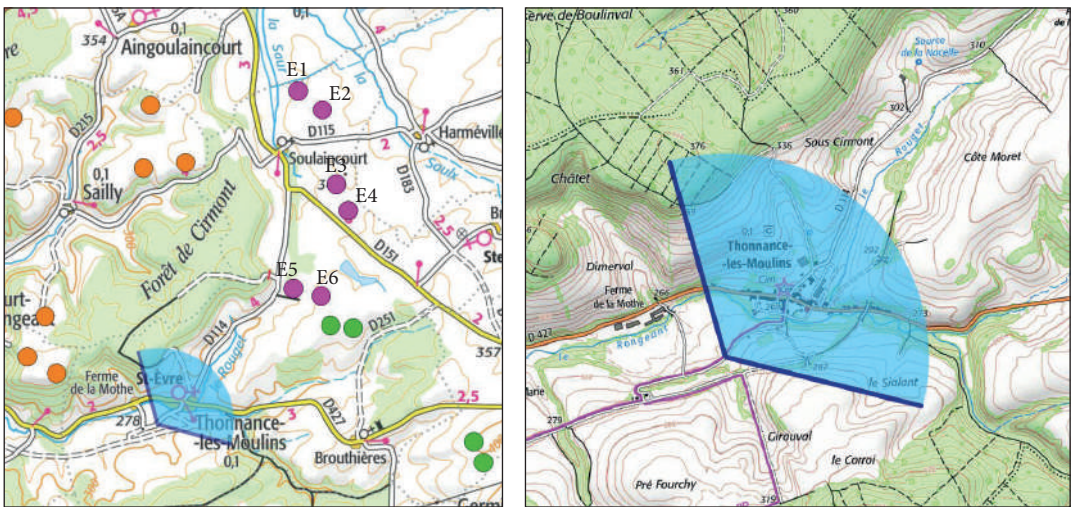
L'observateur se situe ici sur le circuit pédestre de la Forge, dont le point de départ se fait depuis le village de Thonnance-les-Moulins. Ce circuit dessine une boucle au sud-ouest du village.

La première partie du tracé est plutôt ouverte sur la vallée du Rongeant, deux éoliennes isolées de l'extension du parc des Hauts-Pays pouvant se distinguer à travers le filtre de la végétation. En-dehors de ces deux éoliennes identifiées, le contexte éolien reste masqué par la dynamique paysagère dessinant les abords de ce circuit et de la vallée du Rongeant.

Le projet de Côte Moret reste lui même majoritairement masqué par le front arboré fermant l'horizon visuel. Des extrémités de pales pourraient toutefois se percevoir à la faveur de trouées dans la végétation et d'une progression du randonneur en altitude, mais cela reste limité, la composition paysagère restreignant fortement la portée du regard.

L'impact du projet est jugé TRES FAIBLE, dans un recul d'implantation adapté au contexte paysager. Aucun cumul avec le contexte éolien n'est à envisager.

X (Lambert 93) : 869345
Y (Lambert 93) : 6814370
Cap : 045°
Date : 22/08/2023
Heure : 16h20
Angle de champ horizontal : 120°
Éolienne la plus proche : 2 575 m (E5)



ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



SIMULATION (ajout de l'ensemble du contexte éolien et du projet envisagé)





E1
|

E2
|

E3
|

E4
|

E5
|

E6
|





12 - Rue principale de Thonnance-les-Moulins en perspective

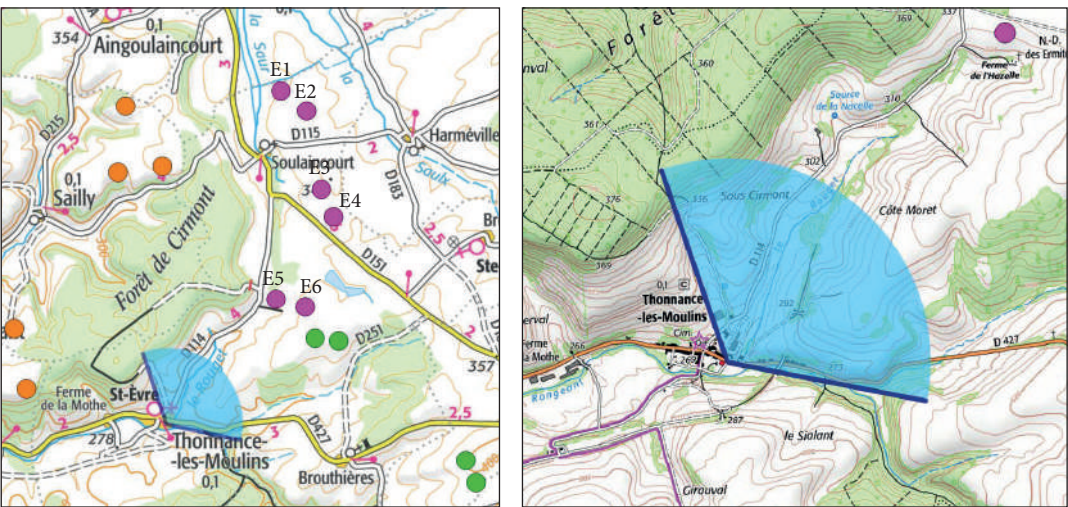
Le village est implanté dans la vallée du Rongean, à sa jonction avec de petits rus adjacents. L'ensemble est cadré de versants marqués et arborés, réduisant la portée du regard au paysage proche. Ainsi, depuis le tissu urbain de Thonnance, le champ visuel est intimiste. La RD427 traversant le village dessine une perspective visuelle cadrée par le front bâti continu de l'urbanisation.

Aucune éolienne n'est actuellement perceptible depuis le village, le tissu urbain et la configuration paysagère limitant la portée du regard.

Il en va de même pour le projet de Côte Moret, qui se place à distance et à l'arrière de la composition paysagère, sans perception possible depuis le coeur du village.

L'impact et le cumul du projet sont jugés NULS depuis le village de Thonnance-lès-Moulins.

X (Lambert 93) : 869773
Y (Lambert 93) : 6814601
Cap : 042°
Date : 08/24/2025
Heure : 13h46
Angle de champ horizontal : 120°
Éolienne la plus proche : 2 115 m (E5)



ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



SIMULATION (ajout de l'ensemble du contexte éolien et du projet envisagé)



ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



Grande Rue de Thonnance, vers Brouthières

ESQUISSE (vue filaire annotée de la simulation)



Les Hauts-Pays

E1
|

E2
|

E3
|

E4
|

E5
|

E6
|





13 - Sortie nord de Thonnance-les-Moulins sur la RD114

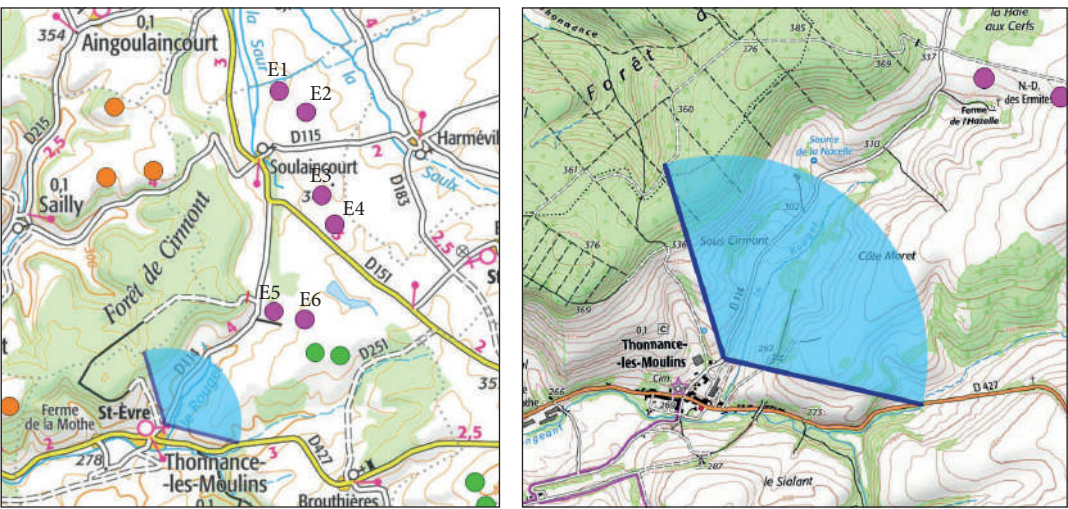
Le paysage tend à s’aplanir en sortie nord du village. C’est véritablement depuis l’espace urbain périphérique que le regard s’ouvre sur le paysage proche.

Ainsi, on constate que les éoliennes du parc et de l’extension du Hauts-Pays sont lisibles en sortie nord, sur la RD114 vers Soulaincourt, avec une large respiration visuelle entre deux éoliennes isolées et le reste des éoliennes en exploitation.

Le projet de Côte Moret se rend également visible, avec une prédominance de deux éoliennes seulement, dans un angle visuel similaire aux deux éoliennes actuellement perceptibles des Hauts-Pays. Le reste du projet envisagé tend à s’effacer à l’arrière de la configuration paysagère, sans aucune prégnance dans le champ visuel. On distingue une cohérence d’implantation avec les éoliennes existantes, dans un regroupement permettant de conserver les espaces de respiration actuels.

L’impact du projet est jugé TRES FAIBLE, se plaçant dans l’arrière-plan paysager, les éoliennes en partie masquées. Le cumul du projet avec le contexte environnant est également évalué comme TRES FAIBLE.

X (Lambert 93) : 869862
Y (Lambert 93) : 6814838
Cap : 044°
Date : 22/08/2023
Heure : 16h26
Angle de champ horizontal : 120°
Éolienne la plus proche : 1 884 m (E5)



ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



SIMULATION (ajout de l’ensemble du contexte éolien et du projet envisagé)



RD114 vers Soulaincourt

ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



ESQUISSE (vue filaire annotée de la simulation)



E1
|

E2
|

E3
|

E4
|

E5
|

E6
|





14 - En entrée du camping de la Forge sur la RD427

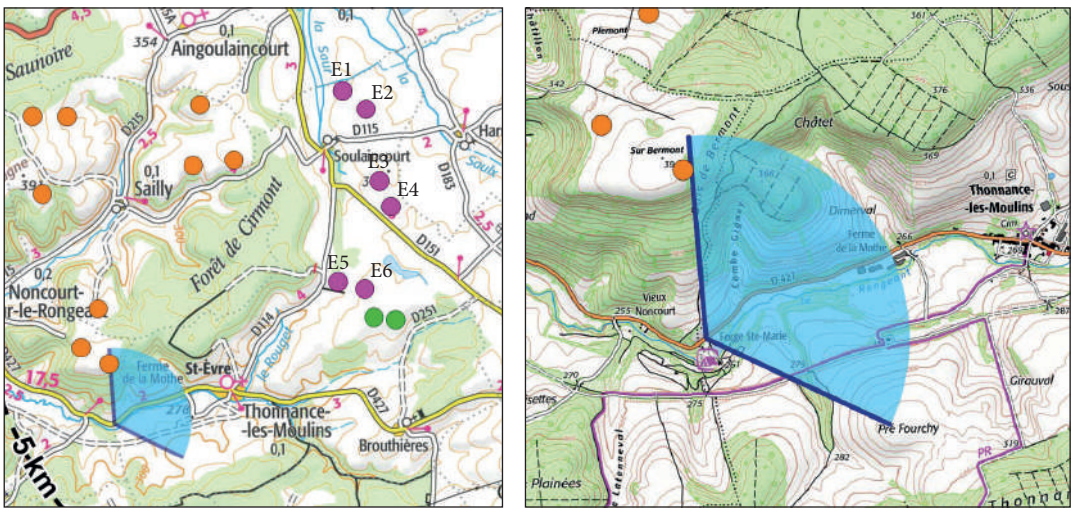
Le camping de la Forge Sainte-Marie est implanté dans la vallée du Rongeant, le long de la RD427. Le site est encadré de versants marqués et boisés, et lui-même agrémenté d’une végétation fournie.

Aucune incidence visuelle n’est identifiée avec le contexte éolien existant et en développement.

Il en va de même pour le projet de Côte Moret, sans perception possible.

L’impact et le cumul du projet sont jugés NULS depuis le camping de la Forge.

X (Lambert 93) : 868056
Y (Lambert 93) : 6814211
Cap : 056°
Date : 22/08/2023
Heure : 16h34
Angle de champ horizontal : 100°
Éolienne la plus proche : 3 686 m (E5)

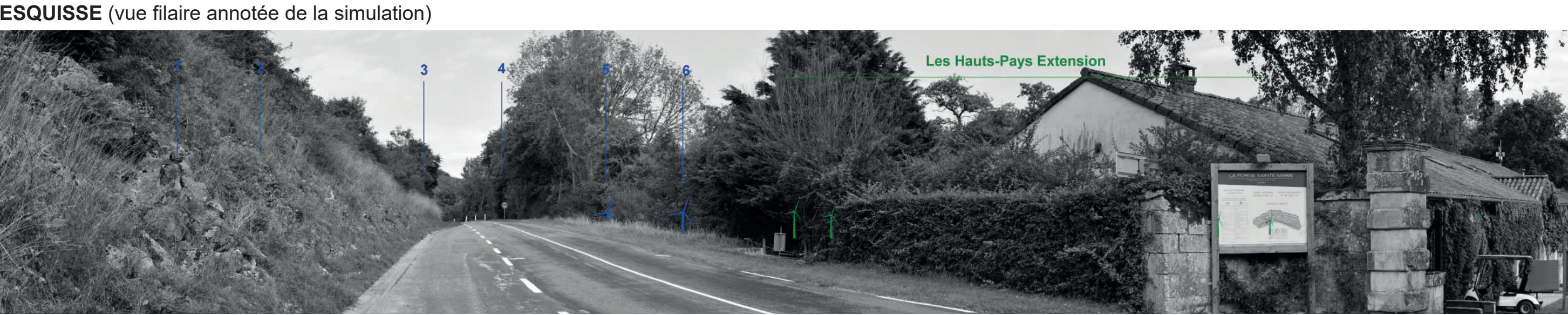


ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



SIMULATION (ajout de l’ensemble du contexte éolien et du projet envisagé)





E1
|

E2
|

E3
|

E4
|

E5
|

E6
|





15 - Panorama sur Soulaincourt à son approche par l'ouest sur la RD115

Le village est implanté au pied du front boisé de la forêt de Cirmont, adossé au revers topographique et ouvert sur le plateau agricole. Son faible encaissement dans le paysage (source du ruisseau de la Saur) met le tissu urbain en relation étroite avec le paysage environnant. La RD115, axe secondaire en approche du village par l'ouest, franchit le revers topographique, cette situation ouvrant un champ visuel panoramique sur le village et le paysage. Cette perception se fait sur une distance d'environ 1km, l'axe routier étant par ailleurs bordé d'une végétation morcelée agrémentant son tracé.

Actuellement, les éoliennes en exploitation du parc des Hauts-Pays et son extension se perçoivent, mais excentrées du panorama et en partie filtrées par la configuration paysagère. L'éloignement permet de conserver des rapports d'échelle adaptés, en faveur du paysage.

Le projet de Côte Moret induit une nouvelle relation visuelle entre les éoliennes et le paysage. Suite à l'identification de ce secteur comme balcon panoramique sur le paysage, l'implantation a été modifiée afin de limiter l'incidence visuelle. Le projet s'impose dans le panorama, mais avec un éclatement en paquets de deux éoliennes, permettant de préserver des espaces de respiration, notamment en arrière-plan de la silhouette villageoise, et d'éviter la création d'un front continu sur l'horizon paysager.

L'impact du projet est jugé FORT, compte tenu de la modification de la lecture paysagère. Le cumul éolien reste quant à lui TRES FAIBLE, les autres parcs éoliens se plaçant dans des arrière-plans éloignés.

A noter toutefois que cette vision est ici présentée de façon statique. Compte tenu de la composition végétale bordant l'axe et de la vitesse de déplacement, la vue sera plus dynamique, avec une alternance d'ouvertures et de fermetures partielles, au gré du couvert arbustif bordant l'axe.

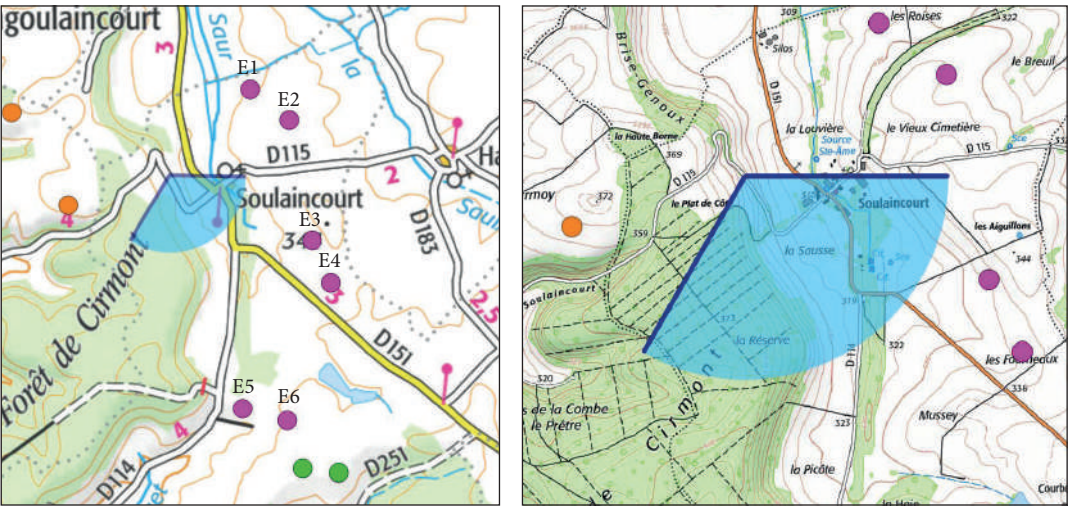
ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



SIMULATION (ajout de l'ensemble du contexte éolien et du projet envisagé)



X (Lambert 93) : 870106
Y (Lambert 93) : 6818134
Cap : 151°
Date : 08/04/2025
Heure : 11h28
Angle de champ horizontal : 120°
Éolienne la plus proche : 1 004 m (E1)



Afin d'apprécier l'évolution de l'implantation entre le projet initialement prévu (occupant l'intégralité de l'horizon) et le projet final (allégé et préservant des espaces de respiration), il est conseillé de se référer à l'analyse des variantes, ce point de vue ayant été pris en compte dans la définition de l'implantation.



PROJET - *pour une vision des éoliennes à « taille réelle », tenir le document à 45 cm du regard pour une impression A3*

E1
|

E2
|



E3
|

E4
|



16 - Centre du village de Soulaincourt

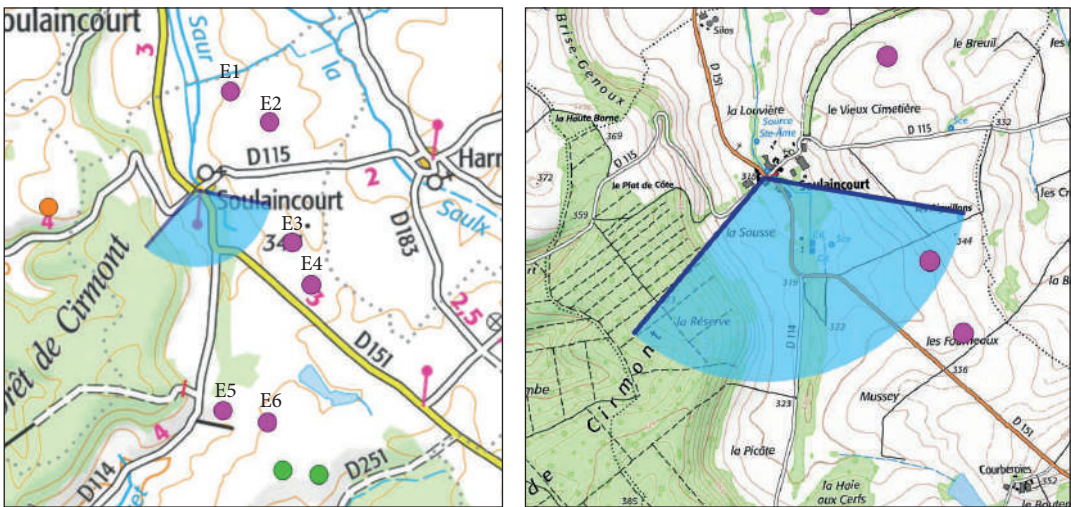
Des perceptions potentielles sont également identifiées depuis le carrefour marquant le centre du village, du fait de l'ouverture du tissu urbain par les axes routiers, ainsi que depuis l'église (non protégée).

La configuration urbaine, mélangeant tissu bâti et ceinture arborée, contribue à limiter la portée du regard sur le paysage extérieur. Ainsi , aucune éolienne actuellement en exploitation n'est perceptible depuis le coeur du village.

La perception sur le projet de Côte Moret est également filtrée par cette composition, avec toutefois des possibilités de visibilité, selon la densité urbaine et le couvert végétal. Ainsi, les éoliennes E1 et E2 (hors cadre) et E3 et E4 peuvent se percevoir par leurs pales, dans une incidence qui reste malgré tout limitée, mais appuie le développement éolien dans l'horizon proche du village.

L'impact du projet est jugé FAIBLE, le tissu urbain contribuant à filtrer les perceptions sur les éoliennes. Les autres parcs éoliens se plaçant dans un périmètre éloigné, le cumul des éoliennes est évalué comme étant NUL.

X (Lambert 93) : 870940
Y (Lambert 93) : 6818027
Cap : 161°
Date : 23/08/2023
Heure : 15h24
Angle de champ horizontal : 120°
Éolienne la plus proche : 832 m (E2)



ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



SIMULATION (ajout de l'ensemble du contexte éolien et du projet envisagé)





E3
|

E4
|



E6
|

E5
|



17 - Frange urbaine du village d'Echenay

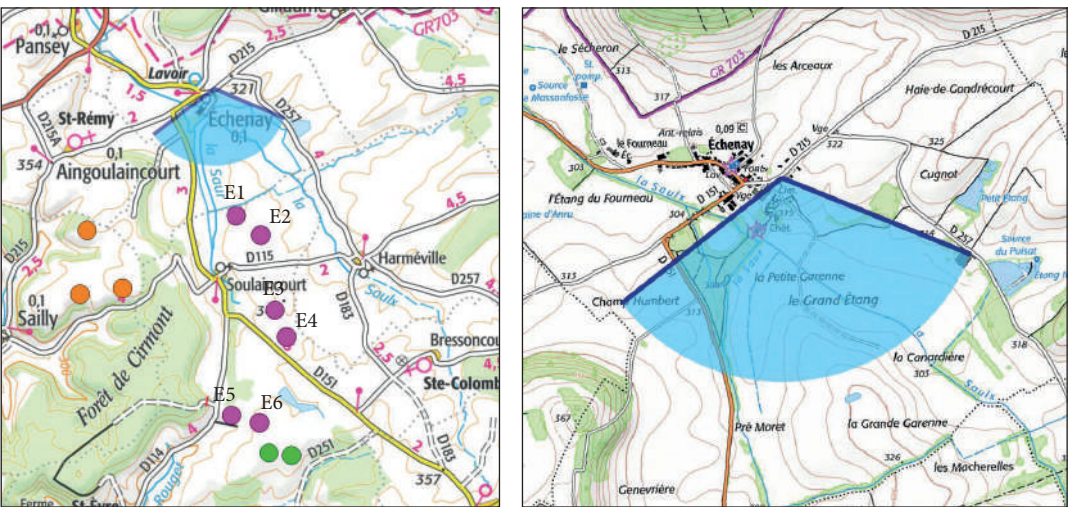
Les vues depuis le village d'Echenay présentent des perceptions contrastées, avec un champ visuel diversifié. Sur la frange sud du village, le tissu bâti est plus récent et donc plus lâche et ouvert sur l'extérieur. Cette respiration urbaine met d'ailleurs en valeur l'église (non protégée) d'Echenay. Le château s'inscrit à l'arrière de l'église, identifiable à sa toiture et à la densité arborée marquant son parc.

Le village d'Echenay est actuellement concerné par la proximité des éoliennes du parc des Hauts-Pays (dans le dos de l'observateur). A terme, le projet du Moulinet viendra appuyer le développement éolien dans le cadre paysager, se percevant ici par les éoliennes les plus proches, au-dessus du front bâti et végétal du village.

Le projet de Côte Moret s'inscrit dans le même angle d'occupation que les éoliennes du parc des Hauts-Pays au sud, mais dans une aire visuelle plus proche. Du fait des aléas lors de la prise de vue, les éoliennes sont ici filtrées par la végétation, mais en se décalant elles se rendront parfaitement visibles. Les éoliennes E1 et E2 présentent l'échelle la plus prégnante, les autres éoliennes se plaçant en cohérence visuelle avec les éoliennes existantes. L'angle d'occupation reste limité sur l'horizon (moins de 20° d'après l'étude de saturation), avec un éloignement progressif des éoliennes. Il y a un impact de l'insertion des éoliennes projetées, mais avec un regroupement dans un angle existant, et un axe d'implantation en ligne de fuite limitant l'étalement visuel depuis ce lieu de vie.

L'impact du projet est jugé FAIBLE, compte tenu de l'emprise finale des éoliennes à l'horizon paysager. Par sa situation dans le même angle d'occupation que d'autres parcs éoliens, le cumul est évalué FAIBLE.

X (Lambert 93) : 870939
Y (Lambert 93) : 6820548
Cap : 173°
Date : 23/08/2023
Heure : 15h07
Angle de champ horizontal : 120°
Éolienne la plus proche : 1 702 m (E1)



ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



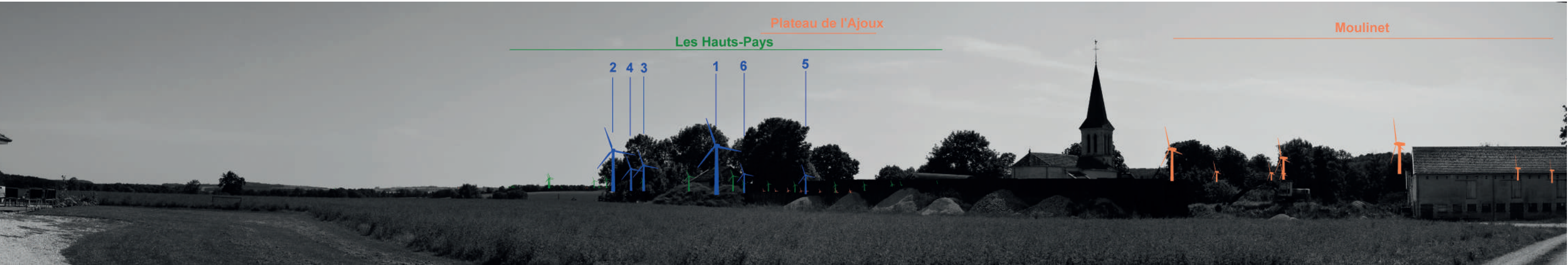
SIMULATION (ajout de l'ensemble du contexte éolien et du projet envisagé)



ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



ESQUISSE (vue filaire annotée de la simulation)



PROJET - *pour une vision des éoliennes à « taille réelle », tenir le document à 45 cm du regard pour une impression A3*

E2
|

E4
|

E3
|

E1
|

E6
|

E5
|





18 - Frange urbaine du village de Gillaumé

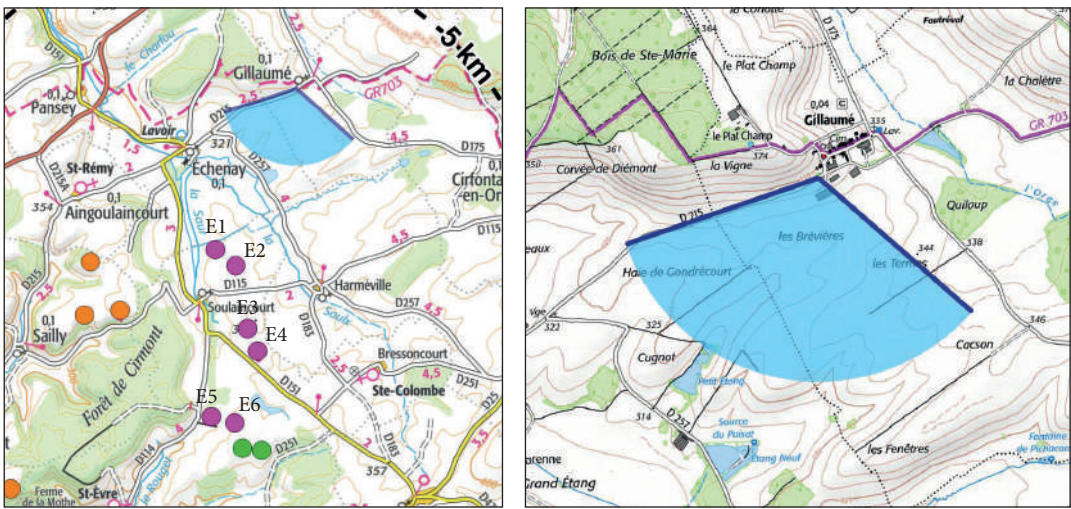
Par sa situation dans le paysage, le village de Gillaumé présente une ouverture visuelle étendue sur le plateau accueillant la zone d’implantation potentielle, l’horizon étant fermé et souligné par le front de la forêt de Cirmont.

Le contexte éolien visible depuis ce lieu de vie est assez limité, avec une présence éloignée des éoliennes du parc des Hauts-Pays et son extension. Le panorama est ample et aéré, sans prégnance du contexte éolien. A terme le projet du Moulinet viendra appuyer le développement éolien, dans une aire visuelle plus proche.

Le projet de Côte Moret se place entre les deux angles éoliens identifiés, venant densifier le contexte à l’horizon paysager. L’angle d’occupation reste limité, avec un projet regroupé et allégé. Une certaine régularité dans l’implantation des éoliennes contribue également à une bonne lisibilité du projet dans le paysage. Le projet s’insère dans un paysage ample, aux larges respirations visuelles, appuyant une faible incidence de son insertion. Par contre, le cumul des parcs appuie un étalement modéré de la présence éolienne sur l’horizon paysager.

L’impact du projet est jugé FAIBLE, dans une emprise visuelle limitée sur l’horizon paysager. Par contre, son cumul est évalué MODERE du fait notamment de la présence à terme du projet de Moulinet.

X (Lambert 93) : 872521
Y (Lambert 93) : 6821419
Cap : 192°
Date : 23/08/2023
Heure : 15h01
Angle de champ horizontal : 120°
Éolienne la plus proche : 2 853 m (E1)



ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



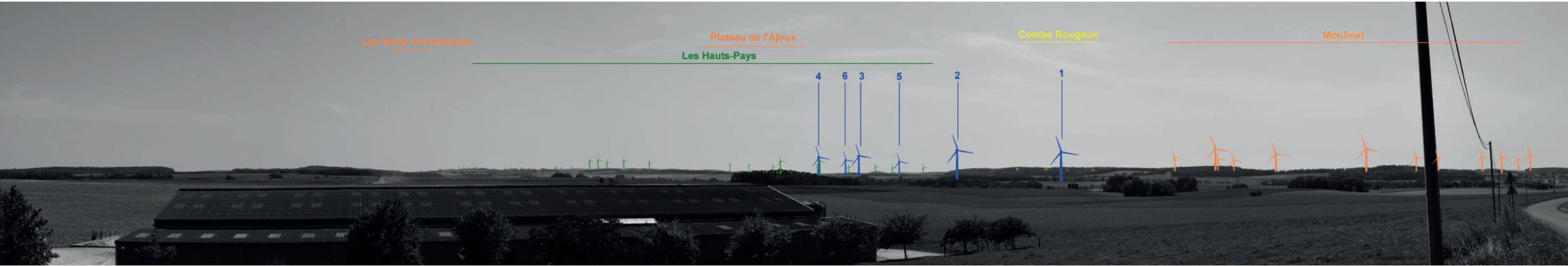
SIMULATION (ajout de l’ensemble du contexte éolien et du projet envisagé)



ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



ESQUISSE (vue filaire annotée de la simulation)





E4
|
E6
|
E3
|
E5
|
E2
|
E1
|



19 - Sortie sud du village de Cirfontaines-en-Ornois

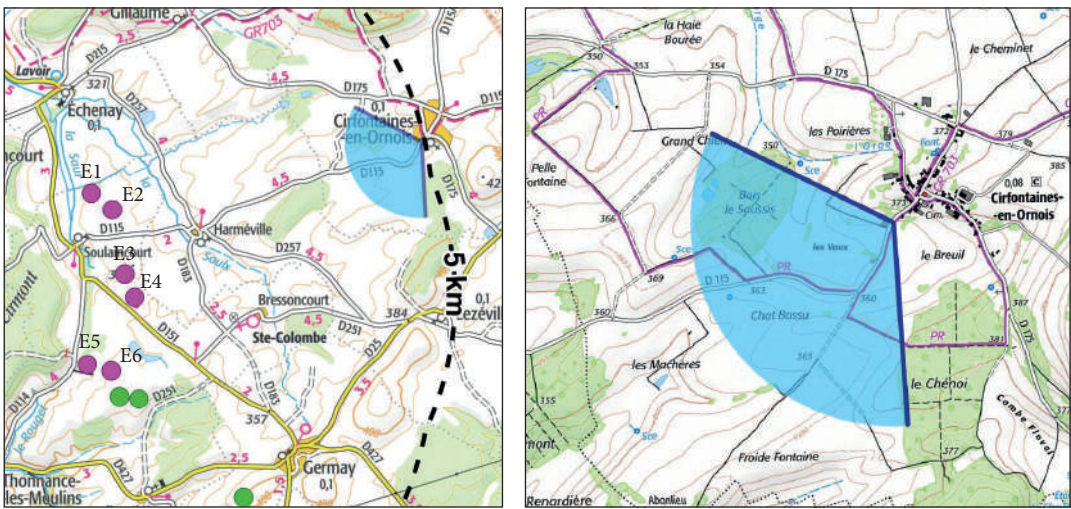
Les vues sont moins directes depuis le village de Cirfontaines-en-Ornois, mais l’amplitude visuelle liée à la situation du village contribue à l’ouverture vers la zone d’implantation.

Actuellement, le regard entre en relation visuelle avec les éoliennes perceptibles du parc des Hauts-Pays et son extension. Les autres parcs et projets sont masqués par la distance et la configuration paysagère, sans incidence notable.

Le projet de Côte Moret se perçoit à l’horizon, dans une perception tronquée et restreinte par la ligne d’horizon et la composition paysagère. La présence des éoliennes projetées est limitée, sans modification notable de la lecture paysagère, ni densification marquée.

L’impact du projet et son cumul dans le contexte éolien sont jugés TRES FAIBLES.

X (Lambert 93) : 876361
Y (Lambert 93) : 6819659
Cap : 237°
Date : 23/08/2023
Heure : 15h50
Angle de champ horizontal : 120°
Éolienne la plus proche : 4 891 m (E2)



ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



SIMULATION (ajout de l’ensemble du contexte éolien et du projet envisagé)



RD115 vers Harméville

ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



ESQUISSE (vue filaire annotée de la simulation)





E6
|

E5
|

E4
|

E3
|

E2
|

E1
|



20 - Silhouette de Lezéville en approche par l'est sur la RD175

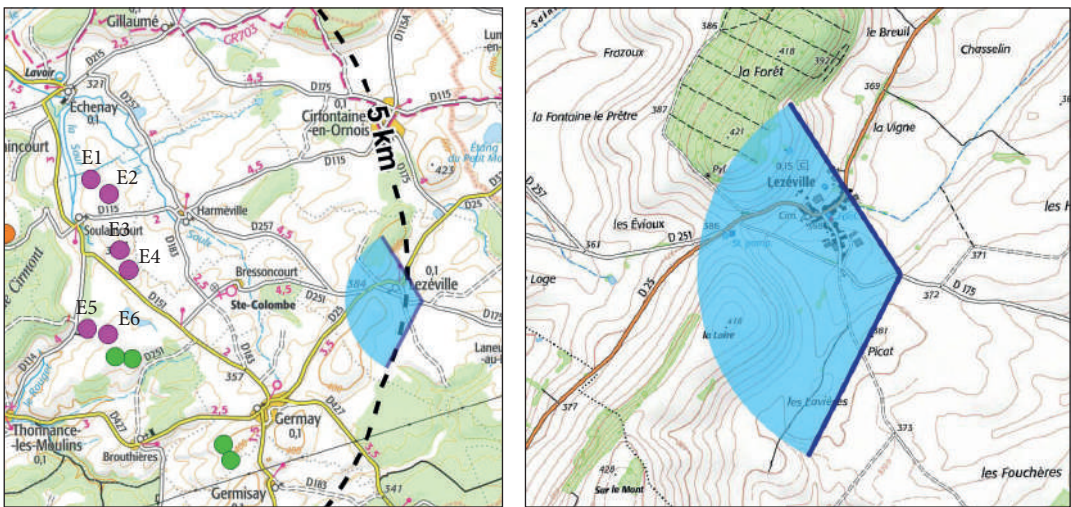
Le village de Lezéville présente un certain encaissement dans un paysage dynamique, vallonné d'ondulations et ponctué de boisements. En approche du village par l'est, le tissu urbain dessine une silhouette lovée autour de l'église (non protégée) comme point focal.

Les perceptions sur le contexte éolien sont quasi inexistantes et se restreignent à quelques extrémités de pales, pour un oeil averti.

Il en va de même pour le projet de Côte Moret, masqué à l'arrière du dénivelé fermant l'arrière-plan paysager, sans visibilité notable.

L'impact du projet dans le cadre paysager du village et son cumul dans le contexte éolien sont NULS.

X (Lambert 93) : 877133
Y (Lambert 93) : 6816696
Cap : 268°
Date : 23/08/2023
Heure : 12h22
Angle de champ horizontal : 120°
Éolienne la plus proche : 5 312 m (E4)



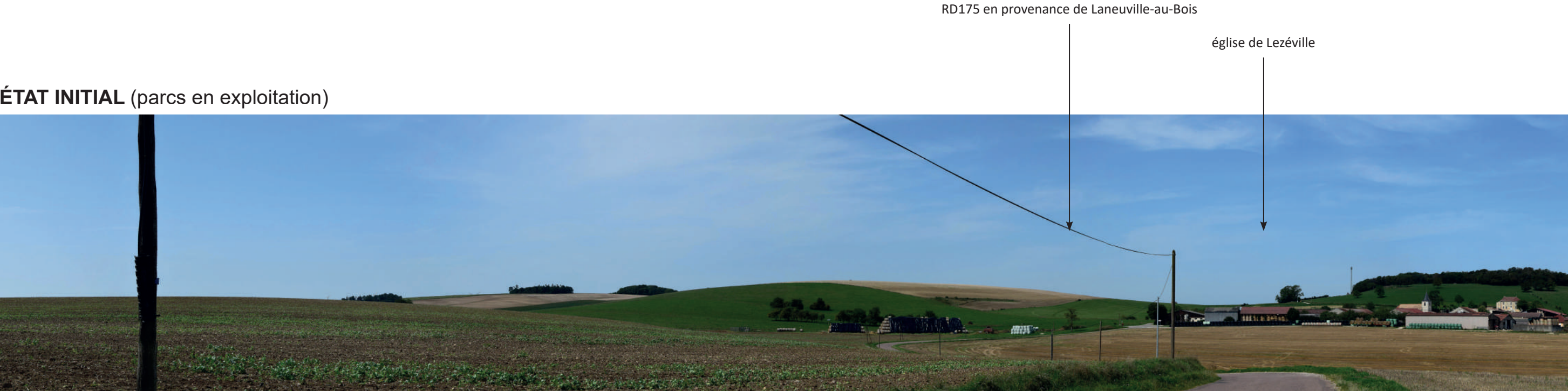
ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



SIMULATION (ajout de l'ensemble du contexte éolien et du projet envisagé)



ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



ESQUISSE (vue filaire annotée de la simulation)





E6
|

E5
|

E4
|

E3
|

E2
|

E1
|



21 - Silhouette de Germain en approche par l'est sur la RD427

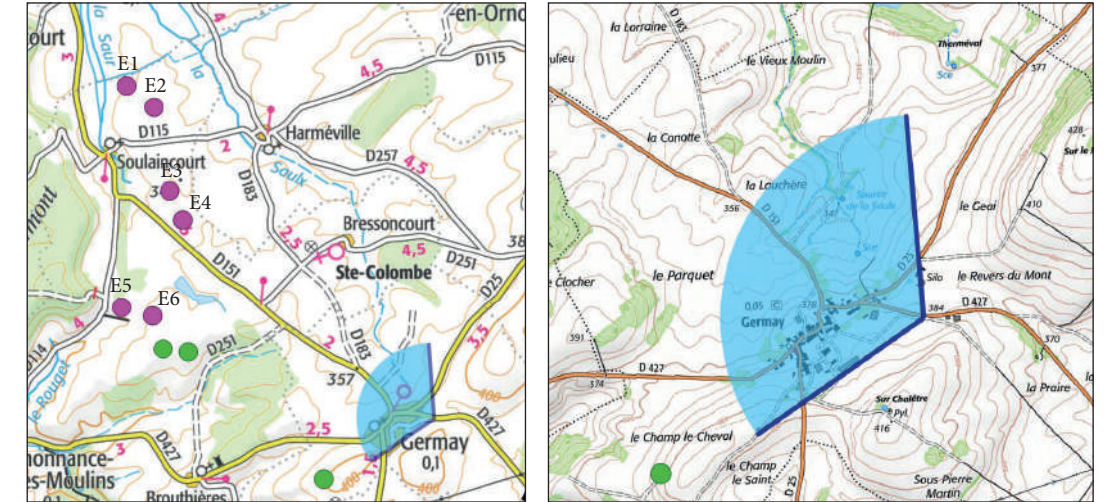
Le village de Germay est bâti sur le rebord d'un système de monts surplombant le plateau accueillant la zone d'implantation du projet. En approche du village par l'ouest, cette situation se distingue nettement, le tissu bâti plongeant sur la pente, le regard ouvrant sur le plateau jusqu'à la forêt de Cirmont au-delà.

Les éoliennes composant le parc des Hauts-Pays et son extension marquent actuellement une aire visuelle proche autour du village. Un second parc en exploitation plus au nord, également nommé Hauts-Pays, dessine un angle plus éloigné sur la droite. A terme le projet du Moulinet appuiera le développement éolien sur l'horizon, avec un certain étalement du contexte éolien.

Le projet de Côte Moret s'inscrit dans le prolongement du parc proche des Hauts-Pays, dans une aire visuelle rapprochée du village, avec une densification du contexte éolien. Cette densification reste toutefois limitée par une implantation allégée, sous la forme de paquets de deux éoliennes séparés par des espaces de respiration. La densification en est raisonnée, bien qu'il y ait un étalement notable de la présence des éoliennes à l'horizon.

L'impact du projet seul est jugé FAIBLE, tandis que son cumul dans le contexte éolien apparaît MODERE.

X (Lambert 93) : 874913
Y (Lambert 93) : 6814858
Cap : 296°
Date : 23/08/2023
Heure : 12h52
Le champ horizontal : 120°
La plus proche : 3 593 m (E6)



ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



SIMULATION (ajout de l'ensemble du contexte éolien et du projet envisagé)





ESQUISSE (vue filaire annotée de la simulation)





E5 E6
| |

E4
|

E3
|

E1
|

E2
|



22 - Frange urbaine du village de Germai

Depuis la frange urbaine de Germai, la situation du village en surplomb du plateau accueillant la zone d’implantation est encore plus marquante. L’observateur se situe ici aux abords du lavoir, sur un rebord topographique. Le regard ouvre pleinement sur le plateau en contrebas, l’horizon barré par le relief surmonté de la forêt de Cirmont.

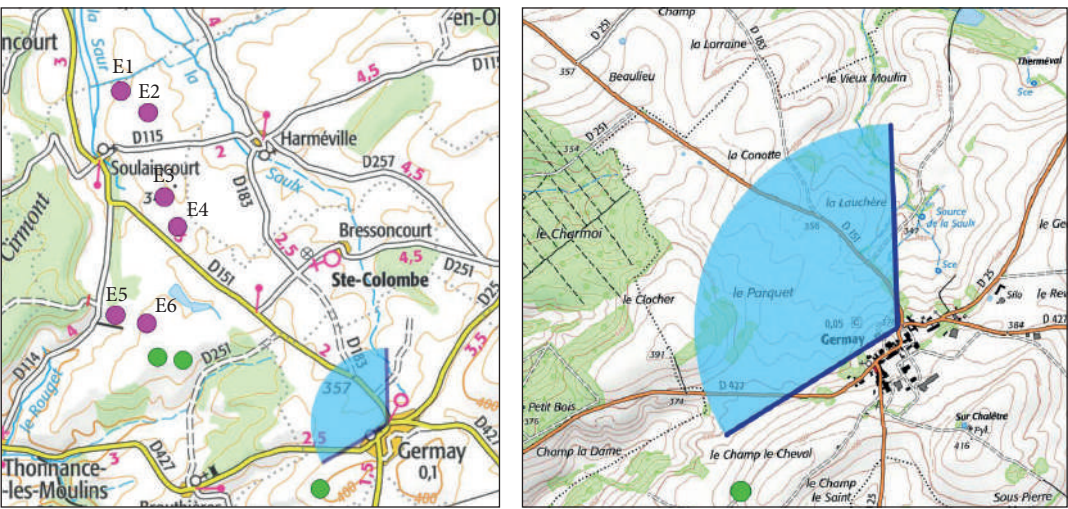
Actuellement, deux éoliennes en exploitation du parc des Hauts-Pays et les éoliennes de Plaine d’Osne marquent l’horizon, dans des angles restreints et suffisamment espacés. A terme le projet du Moulinet viendra combler l’espace de respiration entre les parcs et densifier le contexte éolien.

Les éoliennes E5 et E6 du projet de Côte Moret se placent dans le prolongement direct des deux éoliennes des Hauts-Pays. Les éoliennes E4 et E3 se situent dans l’angle de perception du parc de la Plaine d’Osne, les éoliennes E1 et E2 prolongeant de peu l’angle visuel.

Le projet de Côte Moret appuie le développement éolien dans le cadre du village, en marquant une approche visuelle. L’implantation présente toutefois un allègement de la présence des éoliennes dans le paysage et une conservation d’un espace de respiration central (en-dehors de l’insertion du projet du Moulinet). Le projet propose une implantation en petits paquets de deux éoliennes, plus adaptée à l’échelle de lecture paysagère.

L’impact du projet est jugé MODERE, du fait de son étalement sur un horizon proche, avec une adaptation perceptible de son implantation. Son cumul dans le contexte éolien est également évalué MODERE, le projet s’inscrivant dans l’angle d’occupation des parcs éoliens, mais à l’avant-plan.

X (Lambert 93) : 874392
Y (Lambert 93) : 6814905
Cap : 299°
Date : 08/04/2025
Heure : 13h03
Angle de champ horizontal : 120°
Éolienne la plus proche : 3 075 m (E6)



ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



SIMULATION (ajout de l’ensemble du contexte éolien et du projet envisagé)

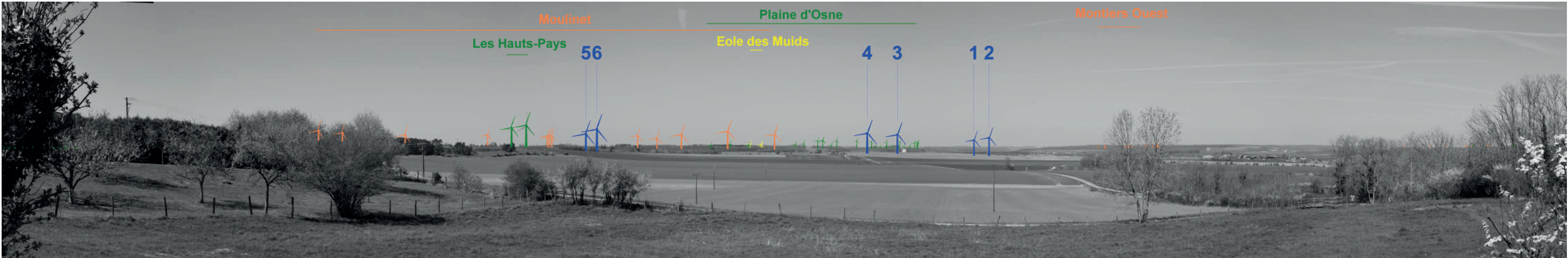


forêt de Cirmont
RD151 vers Soulaincourt
silos de Soulaincourt
Echenay
Harméville
Bressoncourt

ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



ESQUISSE (vue filaire annotée de la simulation)



E5
|
E6
|



E4
|

E3
|

E1
|

E2
|



23 - En sortie nord du village de Germisay sur la RD25

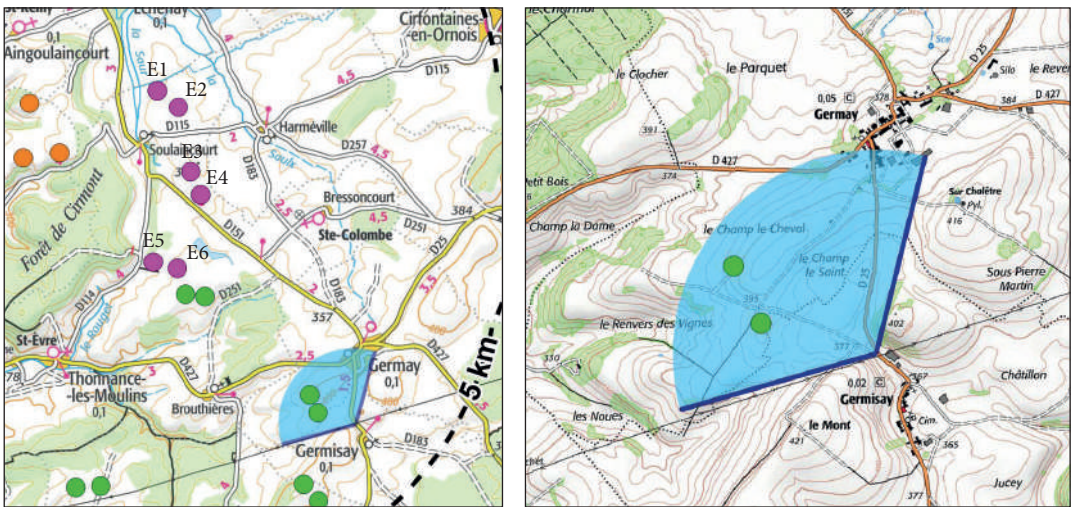
Bien que des axes visuels aient été identifiés autour de Germisay, ce village présente une implantation encaissée dans un secteur paysager dynamique dessiné par des monts.

Les éoliennes du parc des Hauts-Pays sont visibles, du fait de leur proximité, mais seulement pour les éoliennes les plus proches. Le reste du contexte éolien en exploitation et en développement est masqué à l'arrière des lignes de courbe dessinées par la topographie.

Le projet de Côte Moret en lui-même est suffisamment éloigné pour se trouver masquer sous la ligne d'horizon du village, sans incidence dans le cadre paysager de ce lieu de vie.

L'impact du projet depuis le village même et son cumul dans le contexte éolien proche sont jugés NULS.

X (Lambert 93) : 874299
Y (Lambert 93) : 6813675
Cap : 315°
Date : 23/08/2023
Heure : 16h39
Angle de champ horizontal : 120°
Éolienne la plus proche : 3 670 m (E6)



ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



SIMULATION (ajout de l'ensemble du contexte éolien et du projet envisagé)



RD25 vers Germay

ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



ESQUISSE (vue filaire annotée de la simulation)





E4 E3 E1 E2



24 - En approche d'Epizon par le sud sur la RD25

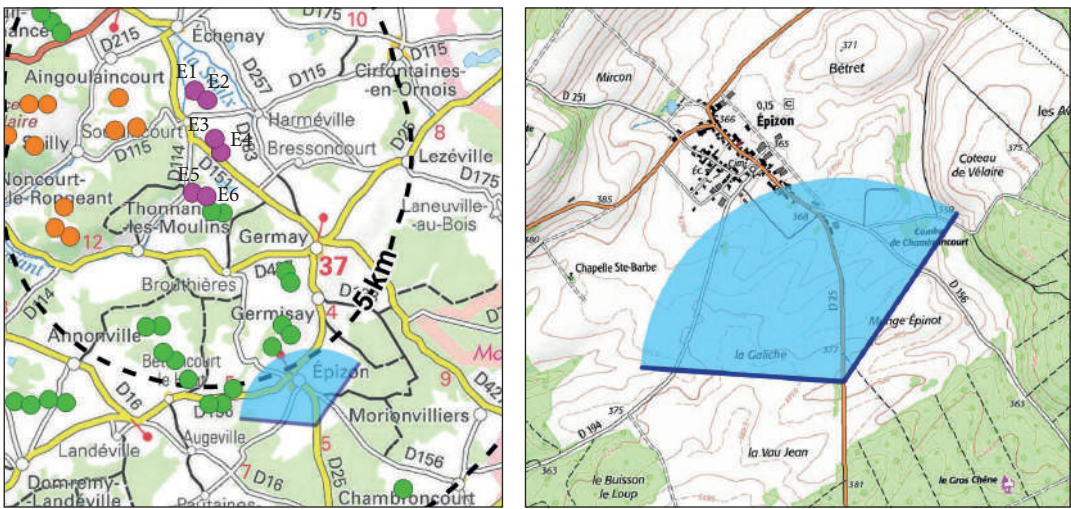
Le village d'Epizon est implanté dans un paysgae dynamique, structuré par les boisements et un système d'ondulations sous forme de monts resserrés. La RD25, par son tracé, se place comme un axe de découverte du paysgae et donne notamment à percevoir le clocher (non protégé) de l'église d'Epizon, bien que le village soit encaissé.

Seules les éoliennes du parc des Hauts-Pays et son extension s'inscrivent dans le cadre de vie, dans des rapports d'échelle prégnants, mais en conservant des espaces de respiration.

Le projet de Côte Moret n'est quant à lui pas visible, dans un éloignement suffisant pour se trouver masqué sous la ligne d'horizon, sans incidence dans le cadre paysager lisible.

L'impact du projet et son cumul dans le contexte éolien sont jugés NULS dans le cadre paysager de ce lieu de vie.

X (Lambert 93) : 874374
Y (Lambert 93) : 6810138
Cap : 335°
Date : 22/08/2023
Heure : 15h31
Angle de champ horizontal : 100°
Éolienne la plus proche : 6 589 m (E6)



ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



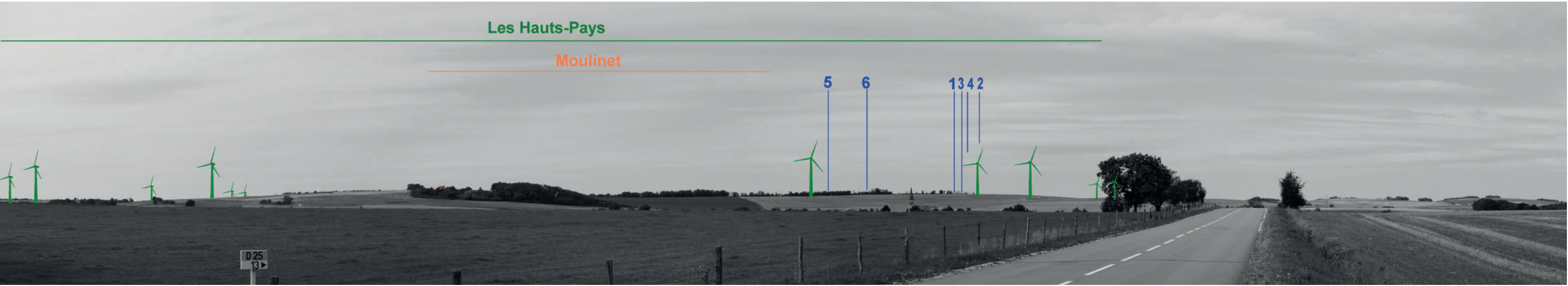
SIMULATION (ajout de l'ensemble du contexte éolien et du projet envisagé)



ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



ESQUISSE (vue filaire annotée de la simulation)





E5
|

E6
|

E1 E3 E4 E2
| | | |



25 - Sur la RD25 entre Germai et Lezéville

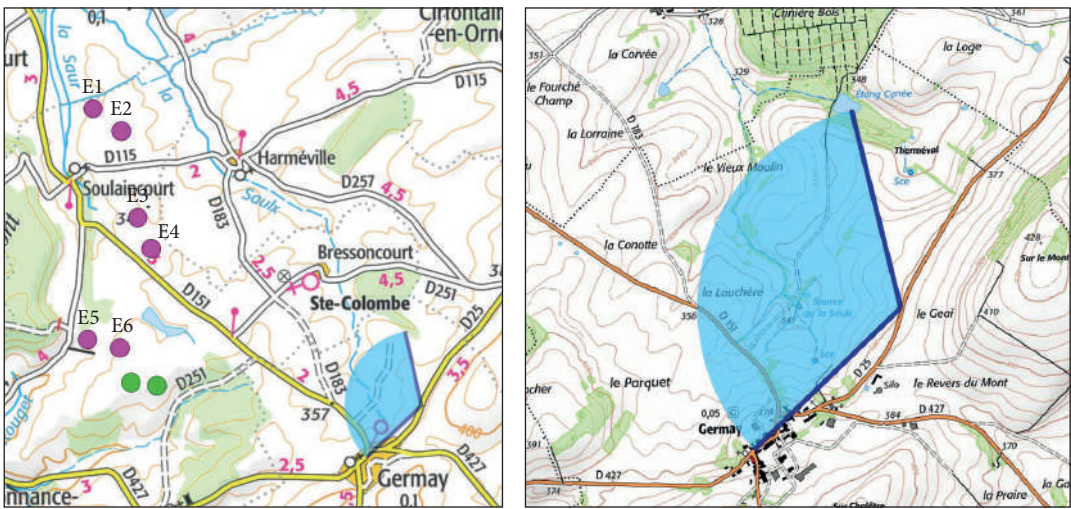
Dans son passage entre Germai et Lezéville, la RD25 longe et suit le tracé d'un mont, se plaçant alors en balcon sur le plateau accueillant la zone d'implantation.

Actuellement, les éoliennes en exploitation du parc des Hauts-Pays et de la Plaine d'Osne marquent l'horizon. Le parc proche des Hauts-Pays présente un certain éclatement, tandis que le parc plus éloigné dessine un angle commun et regroupé avec le parc de la Plaine d'Osne, dans une incidence limitée. A terme le projet du Moulinet viendra combler l'espace intermédiaire entre les parcs, comblant la respiration et densifiant le contexte éolien.

Les éoliennes E5 et E6 du projet de Côte Moret se placent dans le prolongement direct des deux éoliennes des Hauts-Pays. Les éoliennes E1 à E4 se situent dans l'angle de perception des autres parcs en exploitation. Le projet de Côte Moret appuie le développement éolien dans le cadre du village, en marquant une approche visuelle. L'implantation reste toutefois limitée, avec un nombre d'éoliennes allégeant la présence des éoliennes dans le paysage et une conservation d'un espace de respiration central (en-dehors de l'insertion du projet du Moulinet).

L'impact du projet est jugé MODERE, du fait de son approche sur l'horizon, avec une adaptation de l'implantation. Son cumul dans le contexte éolien est également évaluée MODERE, le projet s'inscrivant dans l'angle d'occupation des parcs éoliens, mais à l'avant-plan. Le projet du Moulinet, en arrière-plan, tend à brouiller la lisibilité du projet.

X (Lambert 93) : 875021
Y (Lambert 93) : 6815431
Cap : 287°
Date : 23/08/2023
Heure : 12h35
Angle de champ horizontal : 120°
Éolienne la plus proche : 3 550 m (E6)

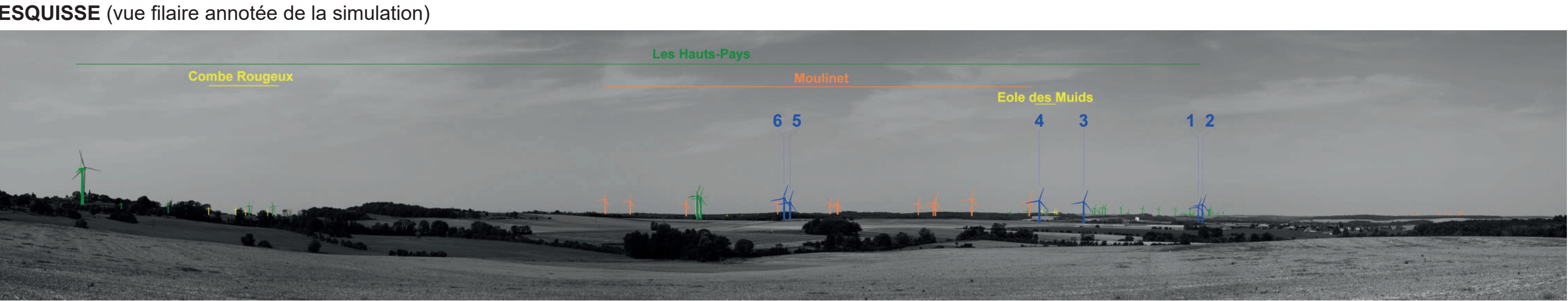
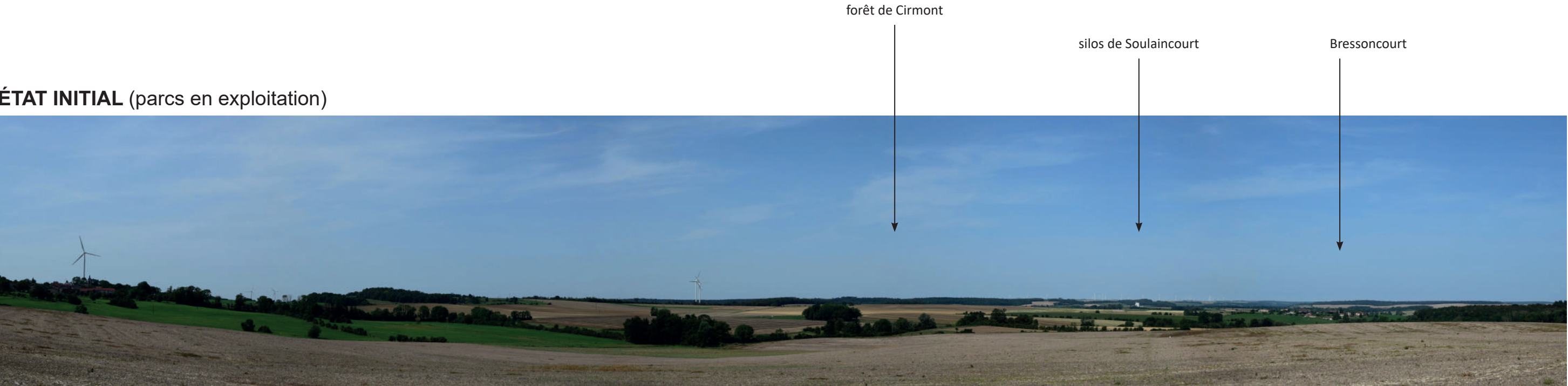


ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



SIMULATION (ajout de l'ensemble du contexte éolien et du projet envisagé)







E4
|

E3
|

E1 E2
| |



26 - Circuit pédestre de la Vallée de l'Orge

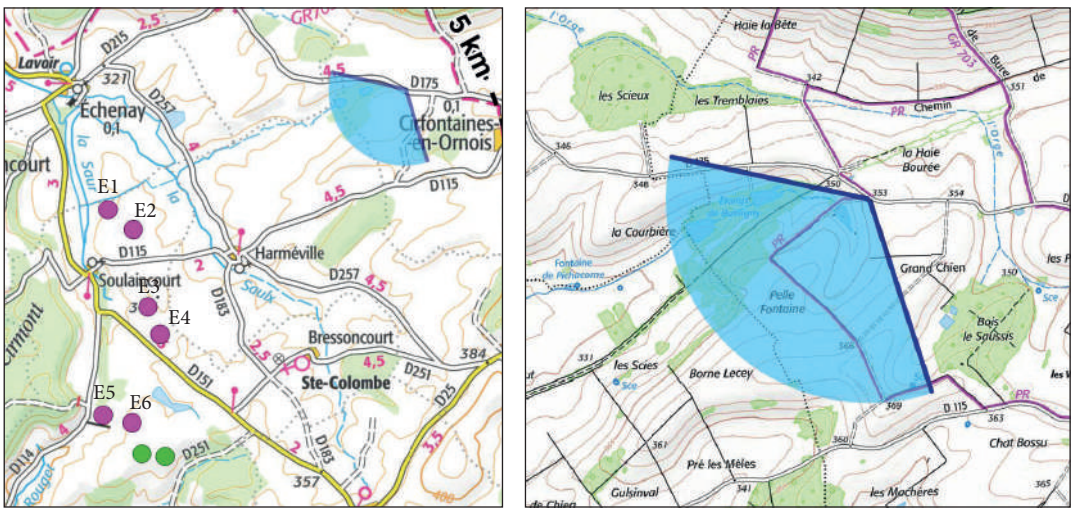
Au départ de Cirfontaines-en-Ornois, ce circuit de 10 km permet de découvrir le patrimoine historique et naturel de ce secteur paysager. Il emprunte une partie du parcours du sentier Jeanne d'Arc (GR703). Ce circuit présente un relief varié et dynamique, entrecoupé de longues sections boisées. Le point de vue est situé le long de la RD175, en approche de Cirfontaines-en-Ornois par l'ouest, à proximité des étangs de Bassigny.

Le développement éolien s'inscrit dans une aire éloignée, sans incidence directe dans la lecture paysagère. En-dehors des massifs boisés s'interposant dans le champ visuel, les éoliennes potentiellement perceptibles sont tronquées par la ligne de relief fermant l'horizon, dans une incidence visuelle limitée.

De même, le projet de Côte Moret est filtré par les boisements et la configuration topographique, se plaçant dans une aire visuelle suffisamment éloignée pour ne pas impacter notablement la perception paysagère.

L'impact du projet et son cumul dans le contexte éolien sont jugés TRES FAIBLES.

X (Lambert 93) : 875083
Y (Lambert 93) : 6820422
Cap : 223°
Date : 23/08/2023
Heure : 15h57
Angle de champ horizontal : 120°
Éolienne la plus proche : 3 964 m (E2)



ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



SIMULATION (ajout de l'ensemble du contexte éolien et du projet envisagé)

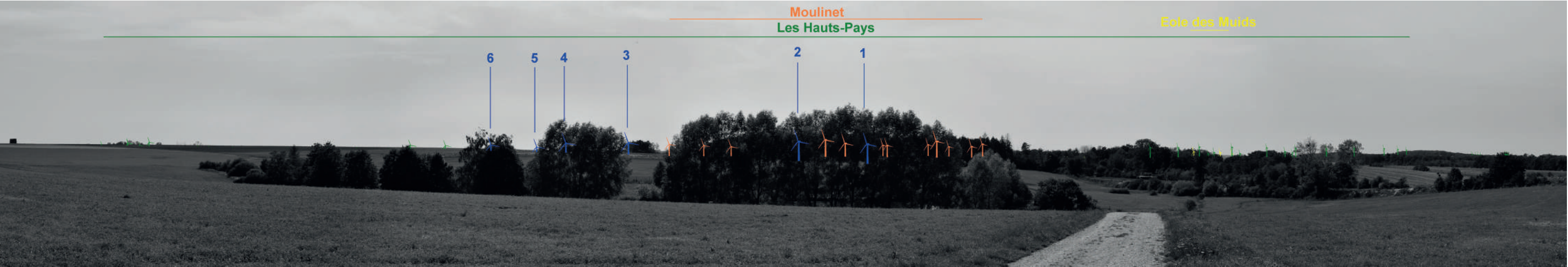


ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



secteur des étangs de Bassigny

ESQUISSE (vue filaire annotée de la simulation)



E6
|

E5
|

E4
|

E3
|



E2
|

E1
|



27 - Depuis la vallée de la Saulx à Pansey, aux abords du GR703

Ce point de vue présente une perception depuis la vallée de la Saulx, à proximité du tracé du GR703 (passant sur le versant opposé de la vallée). La vallée présente un faible évasement et une ample ouverture induisant des interactions fortes avec son environnement. La ripisylve de la vallée, quelques boisements et ondulations proches dynamisent le champ visuel.

Les parcs éoliens en exploitation s'inscrivent dans un horizon éloigné dans l'axe de vue, mais il est à noter la présence de la ligne de 11 éoliennes du parc des Hauts-Pays, dans le dos de l'observateur, sur le front ouest du village de Pansey. A terme, cette présence sera densifiée par le projet du Moulinet, qui se place dans une aire visuelle proche. Le projet de Côte Moret dessine un nouvel angle de perception à l'horizon, à la faveur d'une large percée dans l'axe de la vallée. Les éoliennes E1 à E4 marquent une régularité en deux paquets homogènes, tandis que les éoliennes E5 et E6 sont masquées par la végétation. En-dehors du massif arboré s'interposant, ces deux éoliennes ne seraient de même pas visibles, leur éloignement les plaçant à l'arrière de la ligne topographique fermant l'horizon. La végétation marquant le plan intermédiaire cadrent l'espace visuel, accentuant l'incidence des éoliennes projetées. Elle présente toutefois une régularité, un espacement et un nombre restreignant leur impact. Les éoliennes se placent également dans le même plan que la végétation, sans dominance majeure dans le paysage.

L'impact du projet est jugé FAIBLE, l'échelle du paysage absorbant la présence des éoliennes projetées. Le cumul du projet dans le contexte éolien apparaît quant à lui MODERE, du fait de l'appui des éoliennes à l'horizon paysager.

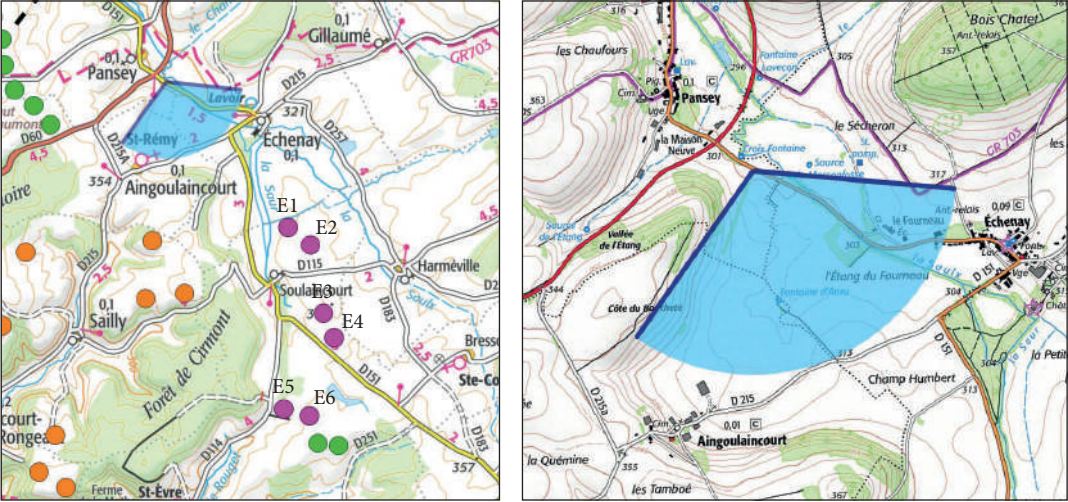
ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)

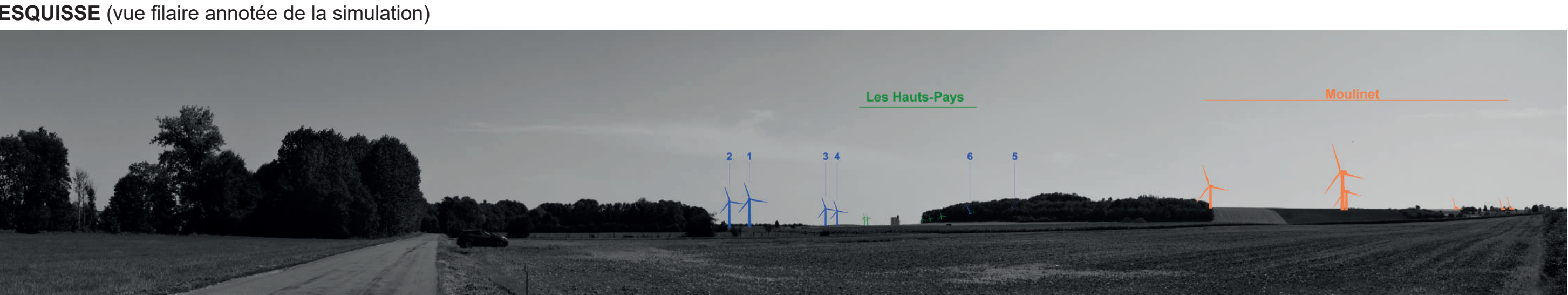
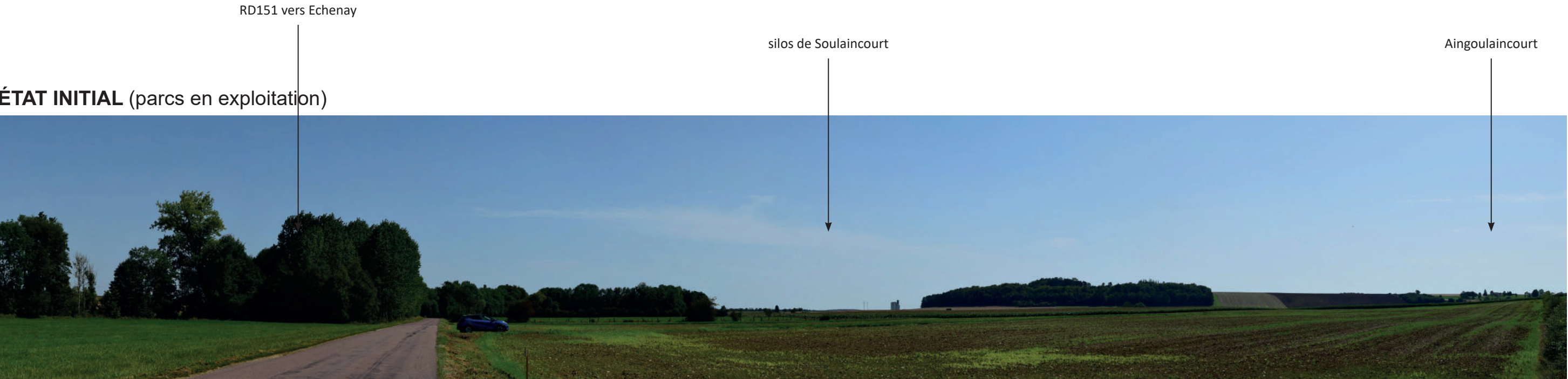


SIMULATION (ajout de l'ensemble du contexte éolien et du projet envisagé)



X (Lambert 93) : 869447
Y (Lambert 93) : 6820988
Cap : 156°
Date : 23/08/2023
Heure : 14h41
Angle de champ horizontal : 120°
Éolienne la plus proche : 2 774 m (E1)





E2
|
E1
|

E3
|
E4
|



E6
|

E5
|



28 - Silhouette d'Annonville en approche par le sud

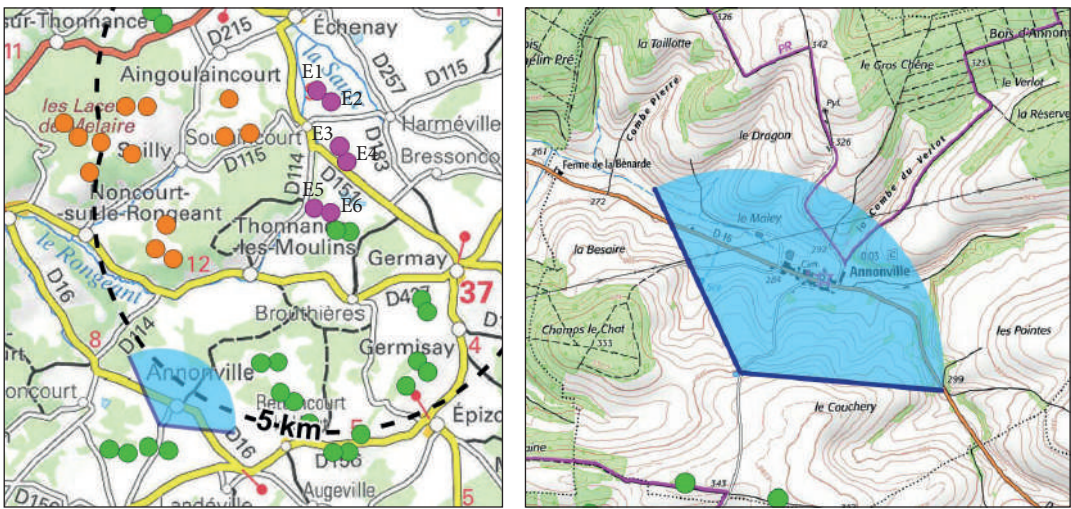
Le village d'Annonville est bâti dans la vallée de la Rissancelle, à sa source. Cette situation induit un encaissement relatif du tissu urbain, avec une visibilité ouverte sur le paysage. Malgré tout, le vallonnement de la vallée tend à limiter la portée du regard. Depuis les accès au village, le clocher de l'église protégée marque un point focal dans le champ visuel. Depuis la petite route de Domremy-Landéville, le champ visuel s'ouvre, portant à la fois sur la silhouette villageoise dans la vallée, sur le clocher et sur le paysage environnant.

Les éoliennes du parc des Hauts-Pays s'inscrivent dans l'arrière-plan proche, masquées ici par un bosquet, mais se rendant visible une fois ce masque passé. A terme, le projet en développement du Moulinet complexifiera la présence des éoliennes dans les horizons du village. Il est à noter qu'un troisième parc est identifié, dans le dos de l'observateur, avec le parc de Combe Rougeux.

Avec la distance d'implantation et le vallonnement de ce secteur paysager, le projet de Côte Moret est quant à lui masqué dans l'arrière-plan paysager, sans incidence ni cumul dans le champ visuel.

L'impact du projet et son cumul dans le contexte éolien sont considérés comme NULS.

X (Lambert 93) : 867674
Y (Lambert 93) : 6811298
Cap : 036°
Date : 08/04/2025
Heure : 14h15
Angle de champ horizontal : 120°
Éolienne la plus proche : 6 012 m (E5)



ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



SIMULATION (ajout de l'ensemble du contexte éolien et du projet envisagé)







E1
|

E2
|

E3
|

E4
|
E5
|

E6
|



29 - En approche de Poissons par l'ouest sur la petite route

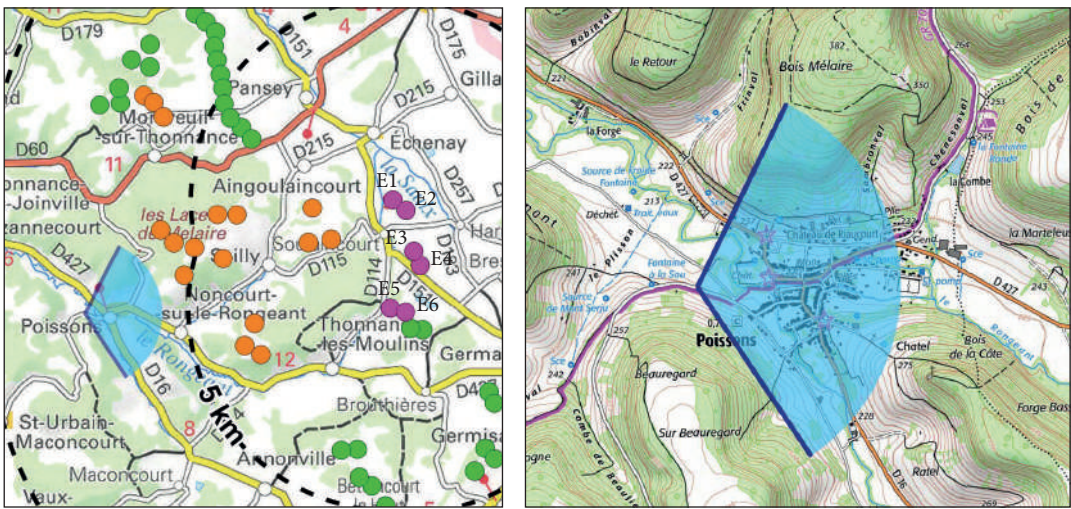
Le village de Poissons est encaissé dans la vallée du Rongeant, entouré d'un écrin de coteaux boisés. En approche du site urbain par la route venant de Saint-Urbain-Maconcourt, l'observateur se place sur un point haut le long du versant de la vallée, dont le dégagement ouvre le regard sur le cadre paysager du village.

Aucune éolienne n'est actuellement perceptible dans le champ visuel, les parcs en exploitation marquant une distance d'éloignement suffisante. A terme toutefois, les éoliennes en développement du Moulinet introduiront de nouveaux repères dans le paysage, avec une dominance des éoliennes les plus proches.

Le projet de Côte Moret s'installe à distance de ce site urbain et patrimonial. Aucune percée visuelle n'est rendue possible, par la configuration même du paysage proche. Aucune relation possible n'est identifiée.

L'impact du projet et son cumul dans le contexte éolien sont jugés NULS.

X (Lambert 93) : 863653
Y (Lambert 93) : 6816055
Cap : 087°
Date : 22/08/2023
Heure : 13h46
Angle de champ horizontal : 120°
Éolienne la plus proche : 7 513 m (E5)

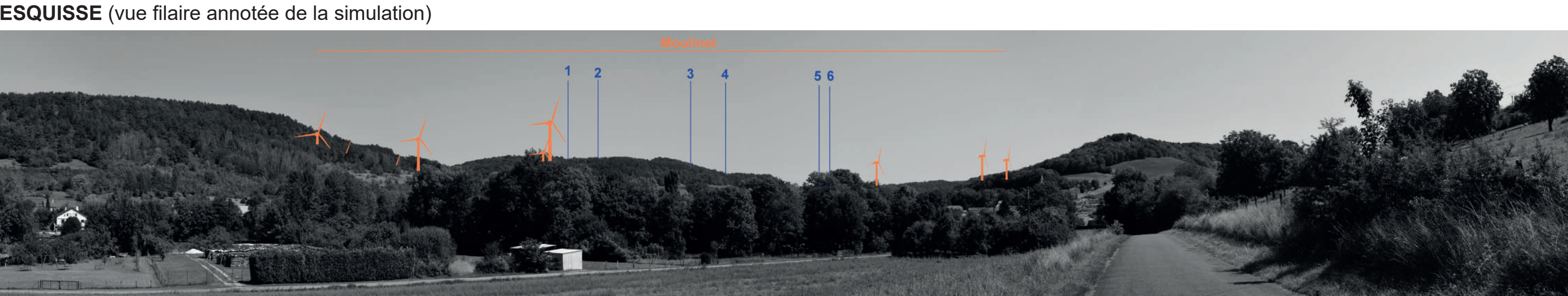
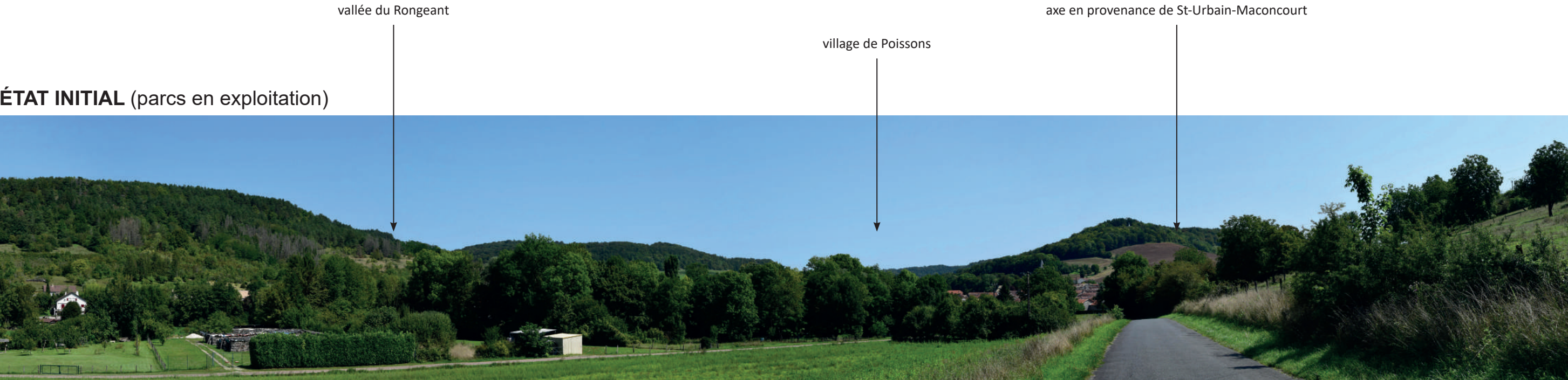


ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



SIMULATION (ajout de l'ensemble du contexte éolien et du projet envisagé)





E1
|

E2
|

E3
|

E4
|

E5 E6
| |





30 - Sur la RD60 entre Saudron et Pansey

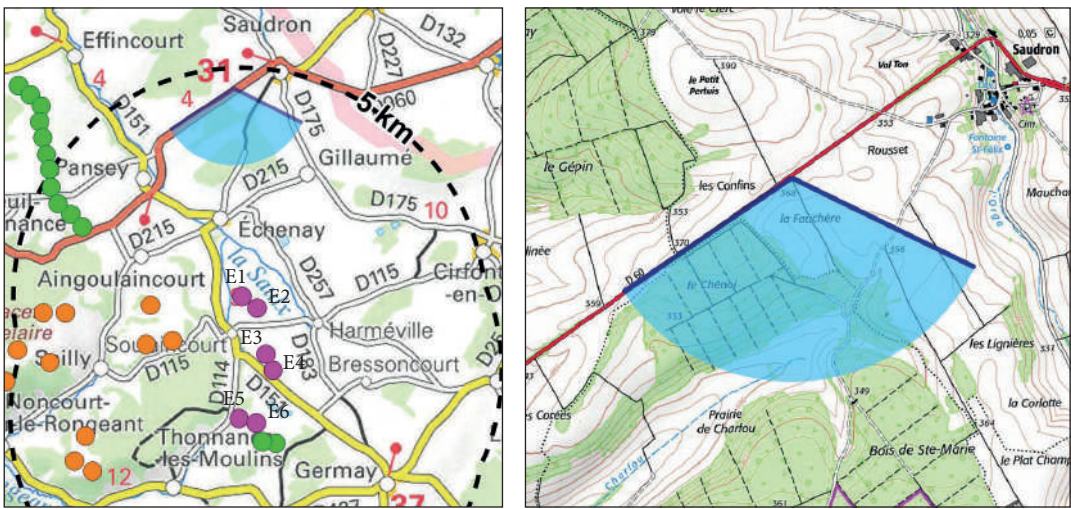
La configuration paysagère concourt à réduire les échelles visuelles de ce secteur paysager. Ainsi, depuis la RD60 entre Saudron et Pansey, le couvert boisé soulignant les ondulations des terres contribue à restreindre la portée du regard.

L'ensemble du contexte éolien est masqué par cette composition paysagère.

Il en va de même pour le projet de Côte Moret, qui pourrait se rendre visible à la faveur d'un abaissement du front boisé, mais pour un oeil averti. La visibilité est très limitée et sans incidence notable dans la lecture paysagère.

L'impact du projet est jugé TRES FAIBLE, la composition paysagère concourant à contrer les perceptions sur les éoliennes. Son cumul avec le contexte éolien est quant à lui évalué NUL, les différents parcs éoliens s'effaçant au profit de la configuration du paysage.

X (Lambert 93) : 871060
Y (Lambert 93) : 6823378
Cap : 177°
Date : 32/08/2023
Heure : 14h51
Angle de champ horizontal : 100°
Éolienne la plus proche : 4 514 m (E1)



ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



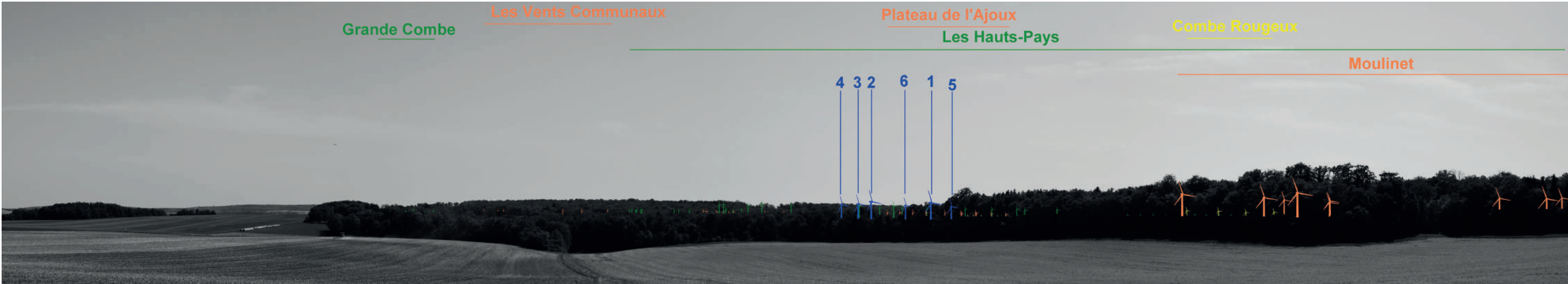
SIMULATION (ajout de l'ensemble du contexte éolien et du projet envisagé)



ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



ESQUISSE (vue filaire annotée de la simulation)





E4
|
E3
|
E2
|
E6
|
E1
|
E5
|



31 - En sortie nord de Reynel sur la RD25

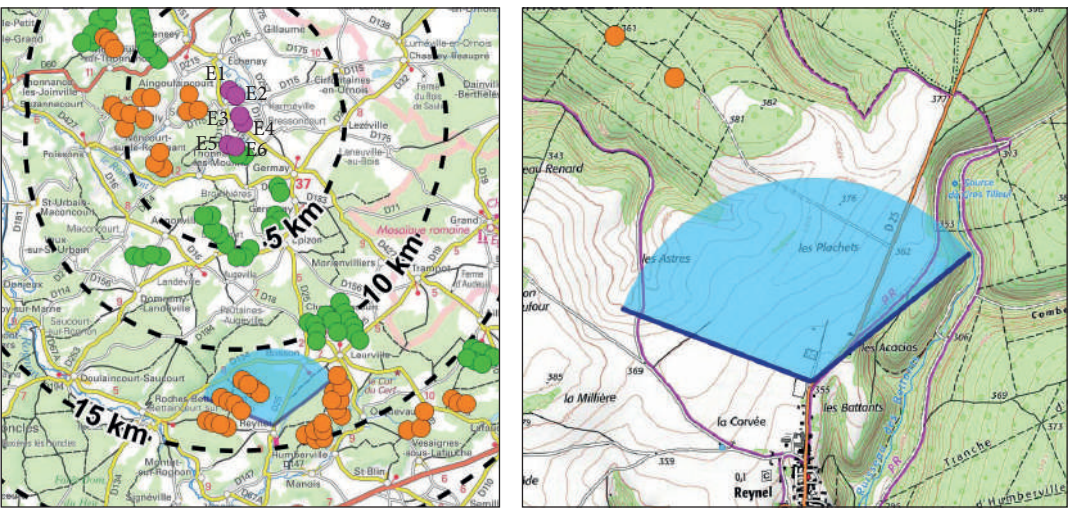
Le village de Reynel est situé sur un éperon au confluent de deux talwegs. Il est considéré comme l'un des plus beaux villages de la Haute-Marne avec son riche passé historique et son environnement paysager de qualité. Le château de Reynel notamment domine la vallée, dans un surplomb spectaculaire. En sortie nord, le village ouvre sur une immense clairière agricole bordée de boisements denses ceinturant le champ visuel et dessinant un cadre au village et son environnement.

Actuellement, aucun parc en exploitation n'est perceptible, hormis quelques pales du parc des Hauts-Pays, sans incidence dans la lisibilité paysagère. Deux projets en développement marqueront à terme le périmètre proche de ce site patrimonial, le projet du Poirier (hors cadre vers la droite) et le projet du Plateau de l'Ajoux visible sur ce point de vue, ces deux projets venant modifier la lecture paysagère.

Avec l'éloignement, le projet de Côte Moret est masqué dans l'arrière-plan paysager, sous la ligne topographique fermant l'horizon, sans incidence ni cumul dans le champ visuel.

L'impact du projet et son cumul dans le contexte éolien sont NULS, en l'absence de perception des éoliennes projetées.

X (Lambert 93) : 873389
Y (Lambert 93) : 6802432
Cap : 352°
Date : 22/08/2023
Heure : 14h31
Angle de champ horizontal : 120°
Éolienne la plus proche : 13 794 m (E6)



ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



SIMULATION (ajout de l'ensemble du contexte éolien et du projet envisagé)



ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



RD25 vers Busson

ESQUISSE (vue filaire annotée de la simulation)





E5
|
E6
|
E1
|
E3
|
E2
|
E4
|



32 - Depuis le site archéologique du château de Joinville

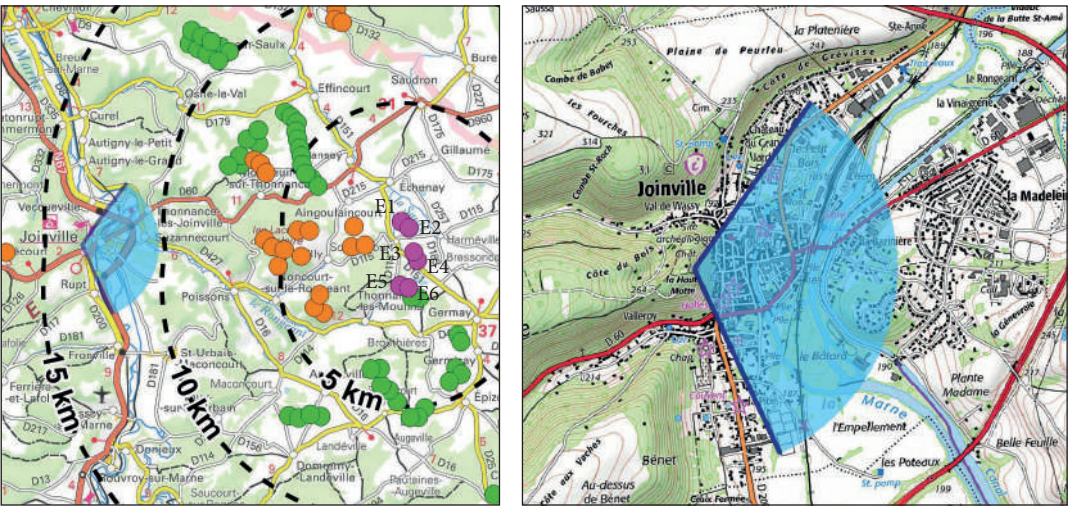
La ville de Joinville est bâtie sur les bords et dans la vallée de la Marne. Ce site urbain a conservé le caractère pittoresque des villes historiques, avec ses rues étroites, ses maisons anciennes, son riche patrimoine architectural. Depuis la colline de l'ancien château, un magnifique point de vue sur la ville s'offre aux visiteurs, portant jusque sur le contrefort opposé de la vallée.

Actuellement, les éoliennes en exploitation des parcs regroupés des Hauts-Pays et de la Plaine d'Osne se distinguent, dans un horizon éloigné, tronquées par le dénivelé, sans incidence marquante dans la lecture paysagère. A terme, le projet en développement du Moulinet viendra dessiner un nouvel angle un peu plus proche, mais également tronqué par la topographie.

Avec l'éloignement, le projet de Côte Moret est masqué dans l'arrière-plan paysager, sous la ligne topographique fermant l'horizon, sans incidence ni cumul dans le champ visuel.

L'impact du projet et son cumul dans le contexte éolien sont NULS, en l'absence de perception des éoliennes projetées.

X (Lambert 93) : 857888
Y (Lambert 93) : 6817904
Cap : 096°
Date : 22/08/2023
Heure : 12h55
Angle de champ horizontal : 120°
Éolienne la plus proche : 13 374 m (E1)



ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



SIMULATION (ajout de l'ensemble du contexte éolien et du projet envisagé)





ESQUISSE (vue filaire annotée de la simulation)





E1
|

E2
|

E3
|

E4
|

E5E6
| |



33 - Frange urbaine à l'ouest du village de Grand

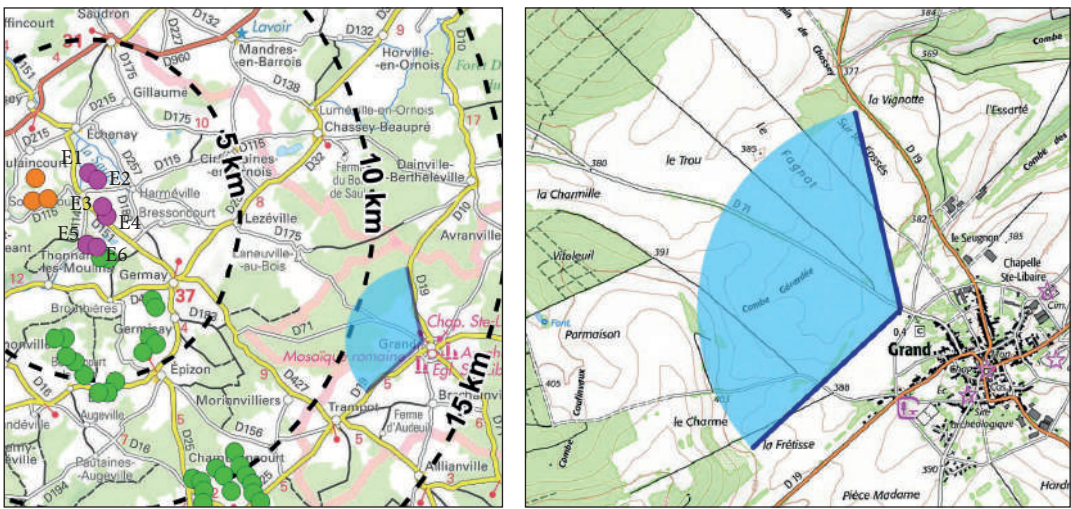
Ce point de vue présente un panorama dans le périmètre éloigné, sur la façade à l'est du territoire d'étude, et plus particulièrement aux abords du site patrimonial de Grand, dans la partie vosgienne. Le village de Grand, outre sa structure d'implantation particulière, est fortement reconnu pour sa richesse archéologique, dont un magnifique amphithéâtre.

Aucun parc en exploitation n'est actuellement perceptible, et aucun projet en développement n'est également envisagé à proximité. Le cadre paysager de ce lieu historique est préservé.

De même, avec l'éloignement, le projet de Côte Moret est masqué dans l'arrière-plan paysager, sous la ligne topographique fermant l'horizon, sans incidence dans le champ visuel.

L'impact du projet et son cumul dans le contexte éolien sont considérés comme NULS, avec une préservation du cadre paysager de ce lieu particulier.

X (Lambert 93) : 883652
Y (Lambert 93) : 6812576
Cap : 288°
Date : 23/08/2023
Heure : 12h06
Angle de champ horizontal : 120°
Éolienne la plus proche : 12 613 m (E6)



ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



SIMULATION (ajout de l'ensemble du contexte éolien et du projet envisagé)



RD71 vers Germay et Lezeville

ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



ESQUISSE (vue filaire annotée de la simulation)



E6 E5
| |

E4 E3
| |

E2 E1
| |





34 - Frange urbaine au nord de Leurville

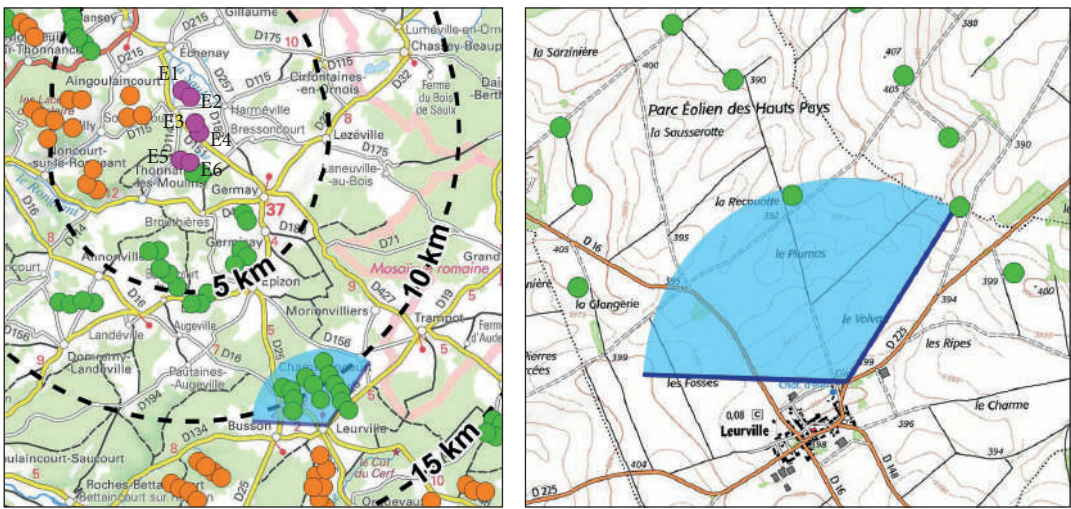
Ce point de vue présente un panorama dans le périmètre éloigné, sur la façade au sud du territoire d'étude, et plus particulièrement aux abords de Leurville, village concerné par un fort développement éolien.
Le paysage présente une immense poche agricole homogène, cernée par des boisements éloignés cadrant le regard.

Le périmètre nord du village est occupé par l'un des parcs en exploitation des Hauts-Pays, dans un angle de perception large. Au sud du village, dans le dos de l'observateur, le projet du Poirier est en développement et marquera à terme également le périmètre proche de ce lieu de vie.

Avec l'éloignement, le projet de Côte Moret est masqué à l'arrière du front boisé fermant l'horizon, sous la ligne topographique, sans incidence ni cumul dans le champ visuel.

L'impact du projet et son cumul dans le contexte éolien sont jugés NULS.

X (Lambert 93) : 876824
Y (Lambert 93) : 6806025
Cap : 333°
Date : 22/08/2023
Heure : 14h43
Angle de champ horizontal : 120°
Éolienne la plus proche : 11 371 m (E6)



ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



SIMULATION (ajout de l'ensemble du contexte éolien et du projet envisagé)



ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



ESQUISSE (vue filaire annotée de la simulation)



PROJET - pour une vision des éoliennes à « taille réelle », tenir le document à 45 cm du regard pour une impression A3

E5
|
E6
|
E3 E1 E2
|
E4
|





35 - Balcon sur la Saulx à Montiers-sur-Saulx

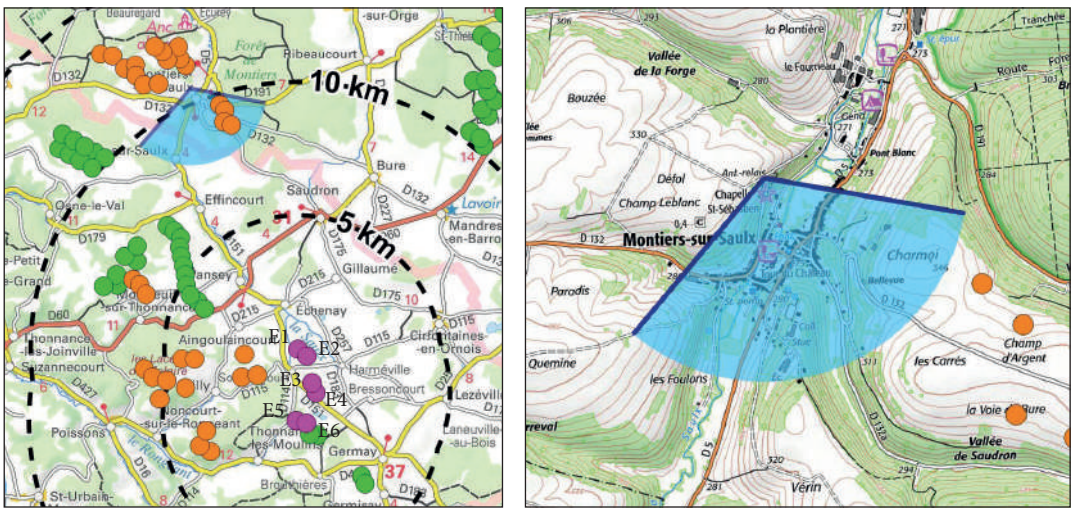
Ce point de vue présente un panorama dans le périmètre éloigné, sur la façade au nord du territoire d'étude, et plus particulièrement aux abords du village de Montiers-sur-Saulx et de la vallée de la Saulx. Le profil de la vallée est ici plus étroit et encaissé, dans une morphologie intimiste et bucolique, mise en valeur par le couvert arboré. Le village de Montiers-sur-Saulx est bâti sur le versant ouest de la vallée, une chapelle dominant le village et ouvrant des panoramas sur la vallée, jusque sur le front opposé.

Actuellement, aucun parc en exploitation n'est perceptible, hormis quelques pales du parc des Hauts-Pays, sans incidence dans la lisibilité paysagère. Deux projets en développement marqueront à terme le périmètre proche, le projet de Montiers Ouest (dans le dos de l'observateur) et le projet de la vallée de Saudron visible sur ce point de vue, dans un angle restreint, mais une approche visuelle de la vallée.

Avec l'éloignement, le projet de Côte Moret est masqué dans l'arrière-plan paysager, sous la ligne topographique fermant l'horizon, sans incidence ni cumul dans le champ visuel.

L'impact du projet et son cumul dans le contexte éolien sont NULS, en l'absence de perception des éoliennes projetées.

X (Lambert 93) : 867236
Y (Lambert 93) : 6828559
Cap : 131°
Date : 23/08/2023
Heure : 10h49
Angle de champ horizontal : 120°
Éolienne la plus proche : 10 476 m (E1)

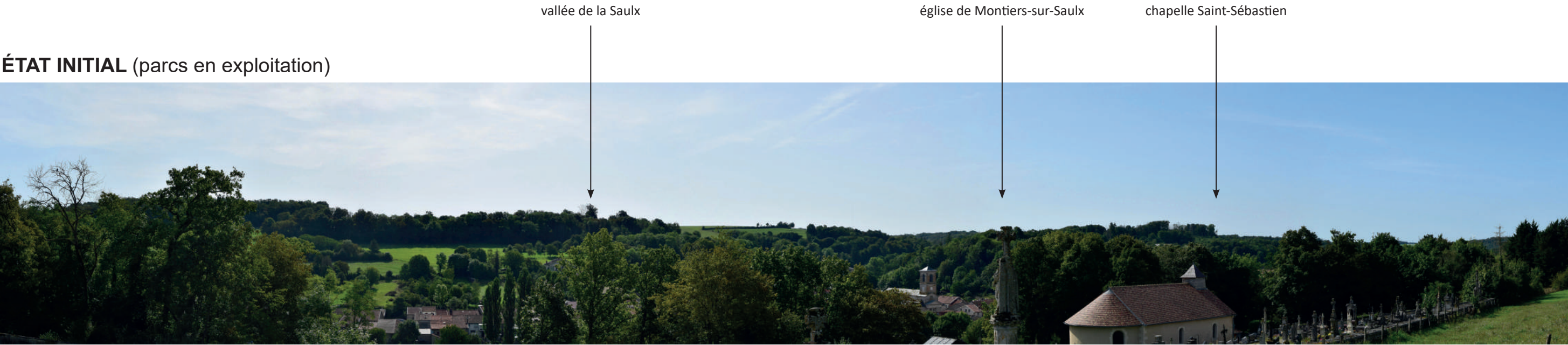


ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



SIMULATION (ajout de l'ensemble du contexte éolien et du projet envisagé)







E2 E4 E3
| | |
 E1
 |
E6 E5
| |



36 - Lecture paysagère depuis l'ouest éloigné

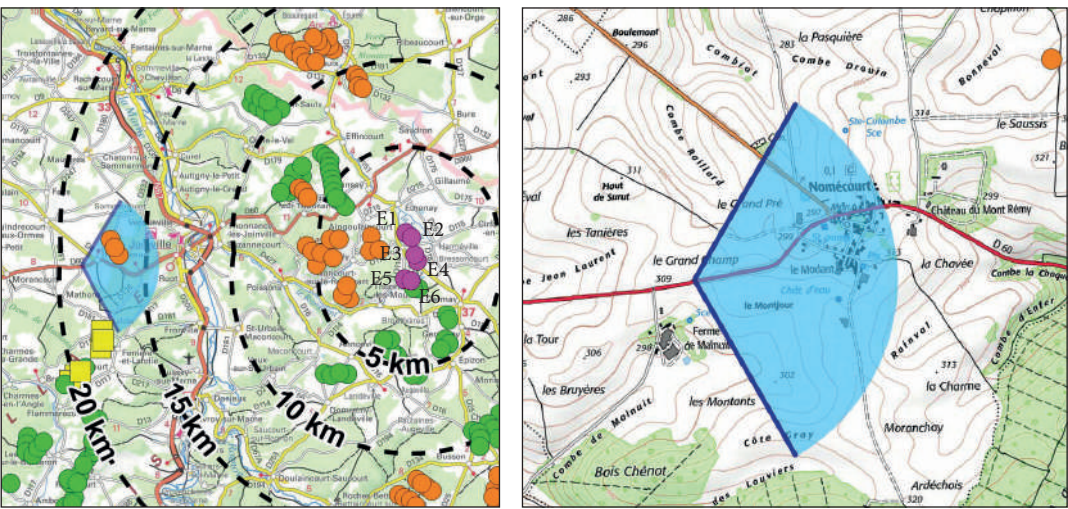
Ce point de vue présente un panorama dans le périmètre éloigné, sur la façade à l'ouest du territoire d'étude, et plus particulièrement sur le plateau à l'ouest de Joinville, aux abords du village de Nomécourt. Le paysage présente un vaste plateau agricole ouvert, les boisements marquant les horizons paysager à proximité de la vallée de la Marne et ses vallons adjacents.

Actuellement, seules quelques pales du parc de la Plaine d'Osne sont perceptibles, dans un horizon éloigné, sans incidence dans la lisibilité paysagère. Le projet le plus visible sera à terme le parc d'Eole de Pavelotte, pour trois éoliennes et un angle restreint, sans cumul avec d'autres parcs. Le projet en développement du Moulinet pourra également se rendre lisible, dans un horizon éloigné, et majoritairement tronqué par la composition paysagère.

Avec l'éloignement, le projet de Côte Moret est quant à lui masqué dans l'arrière-plan paysager, sous la ligne topographique fermant l'horizon, sans incidence ni cumul dans le champ visuel.

L'impact du projet et son cumul dans le contexte éolien sont jugés NULS.

X (Lambert 93) : 852590
Y (Lambert 93) : 6816971
Cap : 091°
Date : 22/08/2023
Heure : 12h23
Angle de champ horizontal : 120°
Éolienne la plus proche : 18 590 m (E5)

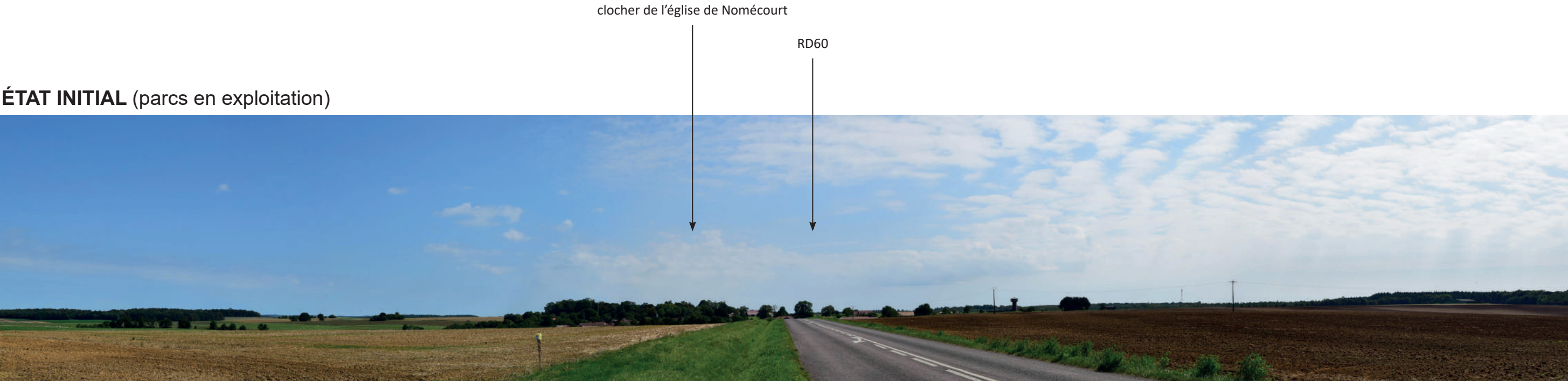


ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



SIMULATION (ajout de l'ensemble du contexte éolien et du projet envisagé)







E1 E2
| |

E3 E4
| |

E5 E6
| |



37 - Lecture paysagère depuis le nord éloigné

Ce point de vue présente un panorama dans le périmètre éloigné, sur la façade au nord du territoire d'étude, et plus particulièrement sur la RD127 entre Hévilleiers et Biencourt-sur-Orge, dans le Pays Barrois. Le paysage présente de vastes parcelles agricoles se divisant au contact de larges masses boisées s'intercalant entre les parcelles.

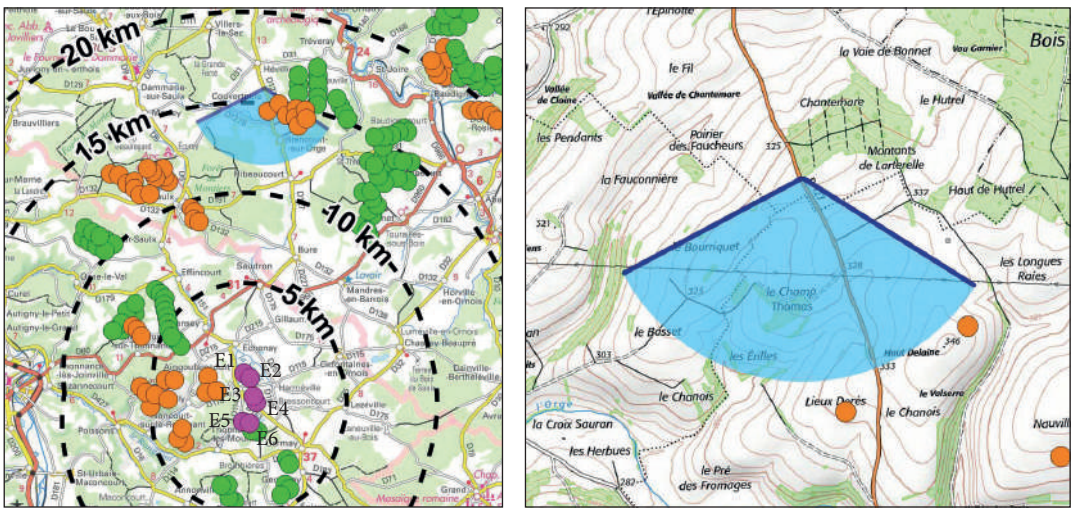
Ce secteur paysager est marqué des parcs en exploitation de Tréveray-St-Joire, CEPE St-Florentin, Baudignecourt, SPEBH et les Trois Sources, dans le dos de l'observateur. A terme, le projet en développement de l'Orge viendra densifier le contexte éolien.

Dans une aire plus éloignée, les différents parcs et projets sont suffisamment en retrait pour être dilués, filtrés et masqués par le contexte paysager.

Avec l'éloignement, le projet de Côte Moret est quant à lui masqué dans l'arrière-plan paysager, à l'arrière du front boisé et sous la ligne topographique fermant l'horizon, sans incidence ni cumul dans le champ visuel.

L'impact du projet et son cumul dans le contexte éolien sont jugés NULS.

X (Lambert 93) : 872351
Y (Lambert 93) : 6834546
Cap : 183°
Date : 23/08/2023
Heure : 11h07
Angle de champ horizontal : 120°
Éolienne la plus proche : 15 713 m (E1)



ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



SIMULATION (ajout de l'ensemble du contexte éolien et du projet envisagé)



RD127 vers Biencourt-sur-Orge

ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



ESQUISSE (vue filaire annotée de la simulation)





E4 E3 E6 E2 E5 E1
| | | | | |



38 - Lecture paysagère depuis l'est éloigné

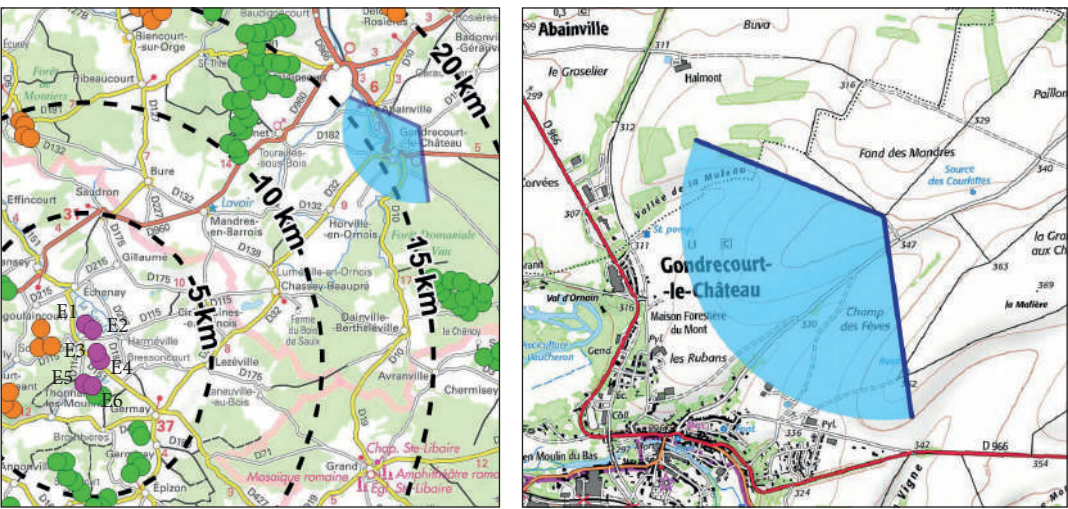
Ce point de vue présente un panorama dans le périmètre éloigné, sur la façade à l'est du territoire d'étude, et plus particulièrement sur le plateau à l'est de Gondrecourt-le-Château et de la vallée de l'Ornain.

La culture de maïs au premier plan perturbe un peu la lisibilité et l'ouverture du champ visuel. Toutefois, la vue en esquisse permet d'apprécier la situation du contexte éolien dans le cadre paysager, avec un éloignement suffisant des parcs et projets limitant leur incidence dans l'horizon visuel.

De même, avec l'éloignement, le projet de Côte Moret est masqué dans l'arrière-plan paysager, sous la ligne topographique fermant l'horizon, sans incidence dans le champ visuel.

L'impact du projet et son cumul dans le contexte éolien sont jugés NULS.

X (Lambert 93) : 886179
Y (Lambert 93) : 6827725
Cap : 233°
Date : 23/08/2023
Heure : 11h39
Angle de champ horizontal : 120°
Éolienne la plus proche : 17 230 m (E2)



ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



SIMULATION (ajout de l'ensemble du contexte éolien et du projet envisagé)



ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



ESQUISSE (vue filaire annotée de la simulation)





E6 | E5 | E4 | E3 | E2 | E1



39 - Lecture paysagère depuis le sud éloigné

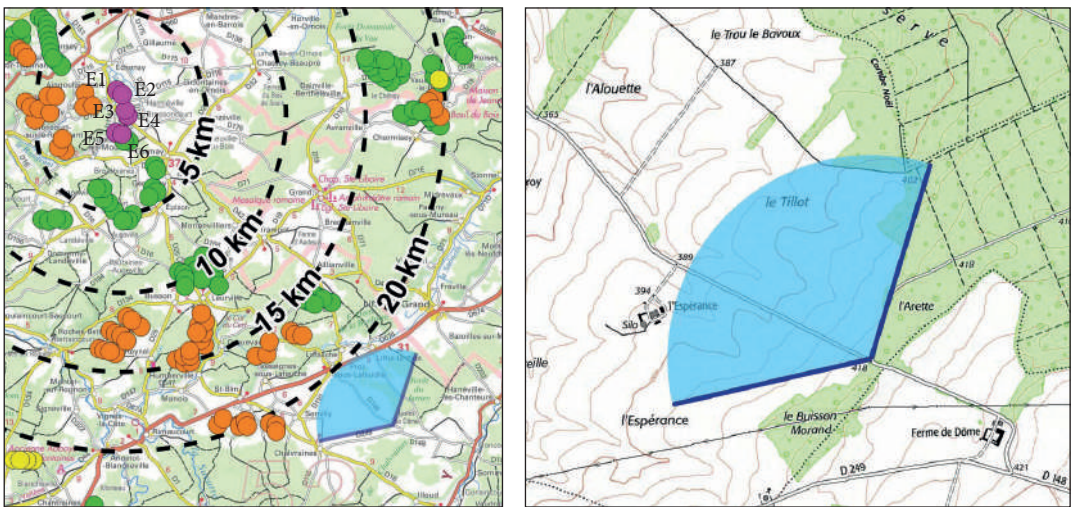
Ce point de vue présente un panorama dans le périmètre éloigné, sur la façade au sud du territoire d'étude, et plus particulièrement dans la plaine de Latrecey, à proximité de Prez-sous-Lafauche et Chalvraines. Ce paysage se présente sous la forme d'une vaste plaine ouverte au large parcellaire, aux vues dégagées, mais venant buter sur le front de côte marqué et boisé du Haut-Pays.

Le contexte éolien se développe majoritairement sur les plateaux supérieurs, avec une perception des parcs en exploitation de Grande Combe, des Hauts-Pays et de Mont Gimont plus éloignés, dans des angles restreints et espacés. A terme, les projets des Vents Communaux, du Poirier et du Plateau de l'Ajoux viendront densifier la présence des éoliennes au-dessus du front boisé, dans une emprise large et étalée.

Avec l'éloignement, le projet de Côte Moret est quant à lui masqué dans l'arrière-plan paysager, à l'arrière du front boisé et sous la ligne topographique fermant l'horizon, sans incidence ni cumul dans le champ visuel.

L'impact du projet et son cumul dans le contexte éolien sont jugés NULS.

X (Lambert 93) : 888540
Y (Lambert 93) : 6797844
Cap : 318°
Date : 22/08/2023
Heure : 15h05
Angle de champ horizontal : 120°
Éolienne la plus proche : 24 942 m (E6)

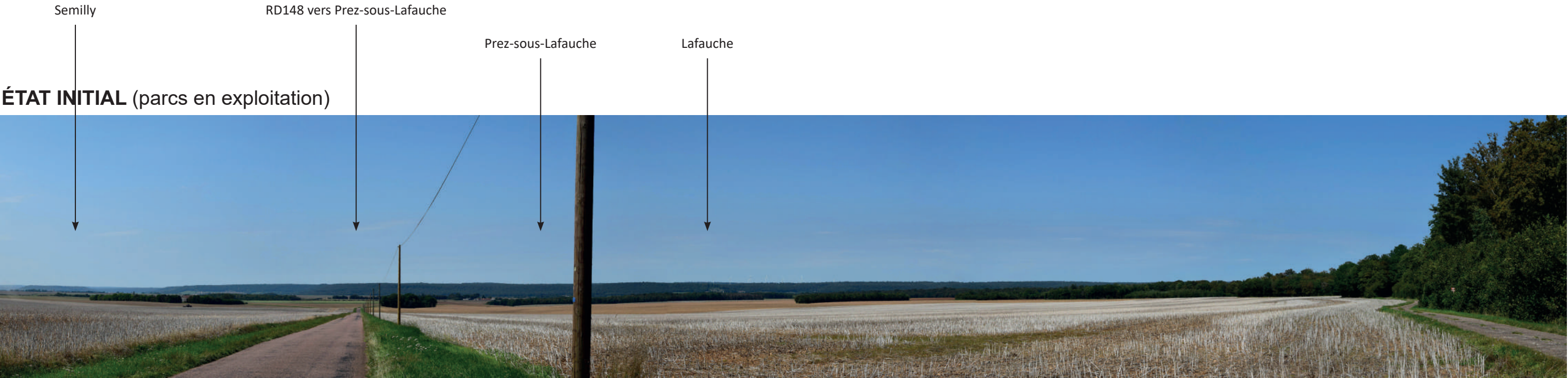


ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation)



SIMULATION (ajout de l'ensemble du contexte éolien et du projet envisagé)



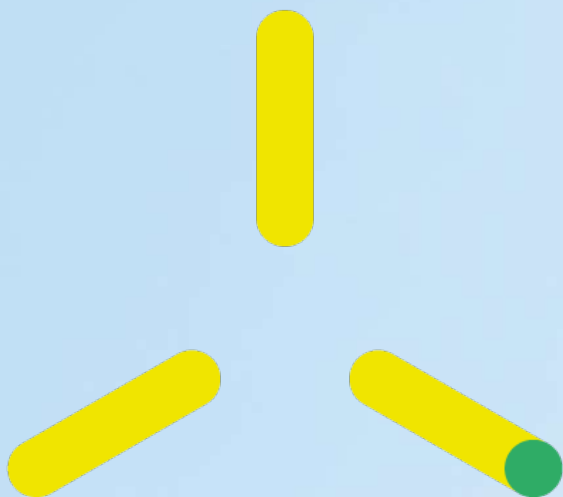


PROJET - pour une vision des éoliennes à « taille réelle », tenir le document à 45 cm du regard pour une impression A3

E5 E6
| |
E4 E3
| |
E1 E2
| |







C.E.P.E. « Côte Moret »
330 rue du Mourelet – ZI de Courtine
84000 – Avignon, France